

New-York vs Montréal

Hardiesse et prévoyance dans les travaux de chômage là — timidité et improvisation ici — Urbanisme

Hier le ministre du Travail a fait une visite officielle des travaux de chômage dans la région montréalaise.

Les nouvelles, qui ont accompagné M. W. Tremblay, nous racontent ce matin ce qu'ils ont vu. Un pont à la tête du boulevard Pie IX créera une nouvelle route de grande circulation. On l'inaugurera en septembre. Comme il est dans l'axe du pont David, il raccourcira sensiblement la route du Nord. C'est un travail de voirie urgent. Nous réclamions depuis des années cette nouvelle porte de sortie pour l'île. Quand elle sera complétée, quand la ville aura de son côté achevé la réfection du boulevard Pie IX, superbe autostrade que l'on a laissé s'en aller en ruine, quand, par ailleurs, on aura remplacé les deux goulots de bouches du bout de l'île par un pont au large tablier, l'accès de Montréal, du côté nord et du côté sud, sera facile, agréable et charmant. Ce sera une grande amélioration.

Les journalistes ont aussi vu le jardin botanique. Il n'est encore qu'une ébauche, ébauche colossale, mais ébauche quand même. Là, en effet, tout est à créer et les plans mêmes courent pour ainsi dire après les travaux. On eût été heureux de procéder selon un plan quinquennal ou décennal modeste. Il a fallu, au contraire, mettre les bouchées doubles. Il s'agissait moins d'organiser un jardin que de fournir de la terre aux pelles des terrassiers, un pourtour à une clôture qui donnerait de l'emploi à d'autres chômeurs dans les fabriques de fer ornemental et de pierre artificielle.

Contre trop bonne fortune, comme contre mauvaise fortune, il faut faire bon cœur. Mais les autorités fédérales, provinciales et municipales ne doivent pas oublier que de construire, c'est tout simplement mettre l'enfant au monde. C'est à partir de ce moment que celui-ci réclame des soins, de l'entretien, de l'argent. Et la plus douloureuse conséquence des travaux destinés à résorber le chômage, ce serait que l'oeuvre créée, elle chôme à son tour. Ce serait d'autant plus douloureux qu'il a suffi d'une visite rapide au chroniqueur d'un journal anglais (d'ailleurs israélite, mais formé dans les écoles anglaises, où le sens pratique est à la base de la formation), pour noter les riches possibilités éducationnelles de ce jardin. De fait, ces possibilités prennent une telle ampleur, elles s'étendent à tant de domaines, que si la collaboration entre les divers gouvernements était sympathique, au lieu d'être simplement née de la nécessité, cette oeuvre serait adoptée et dotée par les trois gouvernements. Elle est esthétique, elle fournit des terrains de jeux idéals, elle est pour le tourisme un aimant puissant. Tout cela suffit à justifier les octrois municipaux. Elle est, nous venons de le signaler, d'une grande valeur éducationnelle; elle permet d'étudier l'acclimatation de certaines plantes, la valeur économique de certaines autres. Tout cela intéresse donc l'éducation, le commerce, l'agriculture et tient par autant de liens au gouvernement provincial ou fédéral. Mais, hélas! la collaboration entre les deux, voire les trois gouvernements, est hargneuse et tâtonne, ce sont plus des compagnons de chaîne que des associés spontanés.

Les compagnons de route du ministre du Travail ont également vu l'île Sainte-Hélène. Cela, c'est un autre spectacle, c'est aussi un autre aspect de la situation montréalaise. Les plans sont simples et apparents. Il s'agit de ressusciter un passé qui n'est pas encore profondément enfoui. On fait là des choses fort intéressantes et qui éblouissent.

ront les touristes. Mais surtout on crée, en bordure de la ville, un gracieux balcon sur le fleuve. Et c'est cela qui jusqu'ici nous manquait le plus. C'est cela aussi qui nous a frappé à la suite d'un article du *New-York Times* que nous venons de lire.

La ville de New-York, si riche qu'elle soit, ne se sent pas humiliée de tendre la main vers le gouvernement central pour pourvoir à son embellissement tout en soulageant les sans-travail. Elle a tiré profit des largesses présidentielles pour mettre en oeuvre un vaste projet qui devrait nous inspirer. Il ne s'agit de rien moins que d'encastrement dans un cadre de verdure l'île entière de Manhattan.

Le plan était fait. Car, en dépit du goût de nos voisins pour le sensationnel et pour l'improvisation, qui leur permet d'étaler leur ingéniosité et leurs ressources, ils savent mieux prévoir que nous.

Le plan ambitieux de la principale ville américaine est exactement, toutes choses égales d'ailleurs, celui que la ville de Chicago est en train de réaliser chez elle et qu'elle entretient au coût de sept millions annuellement.

New-York, ou le vieux New-York, est une île. Cela lui donne une étendue riveraine considérable, une vue de tous les côtés sur la mer ou sur des rivières. L'édilité new-yorkaise croit avoir le devoir de faire bénéficier ses millions d'habitants des incomparables avantages dont la nature a doté ce site et qui ont amené ses fondateurs à le choisir.

Le désordre du dix-neuvième siècle a gâté tout cela. La ville s'est développée à une effrayante cadence. Il fallait alimenter son commerce, fournir ses habitants de charbon, débarrasser le centre des ordures ménagères. D'où le chaos du littoral.

On est en train de rectifier tout cela. Quais, lignes de chemin de fer, montagnes de charbon disparaîtront derrière des voiles de verdure, derrière la frondaison des grands arbres.

L'argent manquera-t-il? Pas immédiatement. Les projets présidentiels s'étendent à une période de trois ans encore. Mais après? Après, marque l'auteur de l'article que nous résumons, on verra. Mais nulle inquiétude n'est permise. On ne laisse pas en plan une si belle oeuvre, parce qu'elle comporte la réalisation d'un des plus importants projets d'embellissement qu'aucune grande ville n'ait tenté.

Eussions-nous l'espace voulu, qu'il serait intéressant de citer cet hymne de confiance de l'article du *Times*. Hélas! nous voudrions qu'il en fût de même ici. Montréal est aussi une île aux rives sinueuses, construite sur un fleuve caché. Nous voudrions qu'elle suivit l'exemple new-yorkais. Nous voudrions aussi, ce qui est plus modeste, qu'elle puisse compter sur le développement et l'entretien de ce qui est déjà entrepris. Mais l'expérience nous inquiète. La loufoquerie qui a souvent présidé aux administrations municipales et autres nous instruit.

Souvenons-nous que toute oeuvre importante doit pouvoir compter sur des éléments de permanence. Incorporons ce principe à la réalité. Seule une commission d'urbanisme munie de tous les pouvoirs nécessaires, en dehors de la politique, au-dessus d'elle, hors de son atteinte, pourra réaliser quelque chose de grand, de durable, de beau, quelque chose qui soit la négation de ce que fait la politique courante et basse.

Louis DUPIRE

Billet simple — Incessible — Les couchettes ne sont pas garanties, etc.

Tout ce français vient du *South-ern Railway* d'Angleterre et nous est communiqué à nous par l'un des clients du Service des Voyages du *Devoir*, par le bureau new-yorkais de cette compagnie anglaise.

Il y a de quoi rendre malades certains de nos amis d'outre-Québec. Mais les compagnies de navigation océaniques qui ont leur tête de ligne à Montréal ne se sont pas encore décidées, elles, à adopter le billet bilingue.

L'un des nôtres

L'un de nos amis, qui est très au courant de son oeuvre, nous écrit à propos des projets actuels du R. P. Ephrem Longpré, l'illustre savant canadien-français:

Le R. P. Ephrem Longpré, franciscain canadien bien connu dans tous les milieux intellectuels, vient de quitter le Collège Saint-Bonaventure de Quarachi pour un nouveau voyage de recherches historiques. Ce voyage durera au moins un an. Le savant médiéviste se dirigera d'abord vers Paris, puis de là il se rendra à Cologne, à Munich, et en diverses villes de l'Europe Centrale. Le R. P. Longpré veut ainsi ramasser toute la documentation possible en vue de la publication prochaine de plusieurs grands ouvrages. Comme ces ouvrages auront vraisemblablement pour effet de modifier certains points de vue habituellement acceptés dans l'histoire de la pensée médiévale, l'auteur entend évidemment y apporter toute l'exactitude scientifique possible. Souhaitons au P. Longpré, l'une des gloires du Canada français, un voyage fructueux.

Le P. Ephrem Longpré, qui a fait presque toute sa carrière à l'étranger, est resté, comme l'on peut constater tous ceux qui ont eu l'avantage de le rencontrer lors de son dernier passage au Canada, très attaché à son pays. Il en suit de près la vie intellectuelle et morale.

On raconte à son propos une suggestive anecdote. Quelqu'un demandait à M. Gilson, qui se trouvait au Canada en même temps que le religieux franciscain, une conférence sur Duns Scot. — Comment! s'écria l'illustre écrivain français, vous me demandez de parler de Duns Scot quand vous curieux de savoir d'où il venait: "l'habite Montréal; mais je pense bien que je vais me fixer ici".

Et ceci révèle à plus d'un Canadien le mérite de leur savant compatriote.

O. H.

Le carnet du grincheux

La Presse ferait surveiller M. King à Londres? C'est faire beaucoup d'honneur à la Presse que de répandre ce potin. Quand elle épie quelqu'un, ce n'est pas pour épargner un danger au public: c'est pour guetter l'occasion de faire sa cour à ce quelqu'un.

A en juger par son entrevue de New-York sur les affaires d'Espagne, ce praticien n'a guère pratiqué l'art de la propagande.

Un Montréalais, incorrigible plaisant, dont l'auto, engagé dans une fondrière, en rase campagne, menaçait d'y rester enlisé, répondit à des gens du voisinage curieux de savoir d'où il venait: "l'habite Montréal; mais je pense bien que je vais me fixer ici".

Depuis que la question de l'électricité est d'actualité, personne ne cache plus sa lumière sous le boisseau, — même ceux qui ont oublié d'allumer leur lanterne.

Il y a un an, c'était l'agonie du ministère Taschereau.

Les libéraux se disent heureux de la sortie de M. Hepburn. Les conservateurs s'en réjouissent. Et M. Hepburn persiste à se dire content. Pour une fois, tout le monde est satisfait... jusqu'à la prochaine élection.

"Votre bon Cléophas" pérorant dans un banquet à côté de notre pléthorique Damien: la fauvette et le rossignol.

Le Grincheux

800 volumes pour les Franco-Américains

QUÉBEC, 8. (D.N.C.) — Nous avons déjà annoncé que, cette année, le département du secrétaire provincial, par l'entremise du surintendant de l'Instruction publique, M. Cyrille Delage, donnait des volumes aux élèves de langue française de la Nouvelle-Angleterre.

De fait 800 volumes canadiens sont partis le 27 mai à l'adresse de M. Adolphe Robert, président général de l'Association canado-américaine, Manchester, New-Hampshire.

Le journal de demain

Demain, mercredi, fête légale, le "Devoir" paraîtra vers midi. Nos bureaux et nos ateliers resteront ouverts toute la journée.

Une grande enquête sur le fonctionnarisme, à Ottawa

Un Etat s'est constitué dans l'Etat — Toute-puissance de la commission du fonctionnarisme — Fonctionnaires méritants et fonctionnaires intrigants — De l'administration de la chose publique au népotisme et au chantage — Le vrai gouvernement — Patronage politique, patronage de l'intrigue ou mérite personnel

Comment un soviet anglo-canadien joue contre l'élément de langue française dans le fonctionnarisme

Ottawa, 8. — Le gouvernement fédéral a l'intention de constituer, au cours de la prochaine session, une commission parlementaire spéciale pour enquêter sur le fonctionnarisme.

Plusieurs députés fédéraux voulaient que l'on commençât l'enquête dès la dernière session, affirmant qu'il était temps de voir ce qui se passait derrière les commodes paravents de la Commission du fonctionnarisme. Mais le Parlement a été occupé à d'autres travaux d'intérêt plus général et de solution plus pressante. Afin de ne pas surcharger les députés, on a cru plus sage d'ajourner à l'an prochain l'étude du service civil, comme on dit à Ottawa. Des gens en place sont d'avis que le retard n'aura pas de graves conséquences. On ne perdrait rien pour attendre.

Les fonctionnaires sont au courant de ce qui se passe et de ce qui se trame. Ils possèdent des organisations puissantes. Ces organisations sont déjà en pleine activité. Dans le passé, chaque fois qu'il y a eu des enquêtes sur le fonctionnarisme, elles ont envoyé des représentants avertis aux séances des commissions et elles ont réussi à faire accepter plusieurs de leurs recommandations. Les fonctionnaires ont l'habitude de travailler avec quelques députés très sur le volet et de concert avec les ministres qui leur étaient favorables. De telle sorte que d'année en année ils ont obtenu des pouvoirs de plus en plus grands. Ils ont fini par constituer un Etat dans l'Etat, un Etat stable, à l'abri des fluctuations politiques et des changements de gouvernement.

Les vrais gouvernants

Les fonctionnaires sont les vrais gouvernants d'un pays, ses véritables administrateurs. Plusieurs méritent la confiance qu'on a en eux. Ils sont les gardiens de l'ordre et des traditions. Ils conseillent les ministres, les initient à leurs tâches, les mettent au courant de ce qui s'est fait avant eux. Ils leur épargnent les faux pas et les conduisent parfois, par la persuasion et les offices, à une plus juste et plus noble compréhension de leurs devoirs. Des ministres ont entière confiance dans leurs hauts fonctionnaires. Ils s'en remettent à leur jugement et à leur expérience dans les situations les plus délicates. Il y a des fonctionnaires qui arrivent à plaire aux chefs des deux partis et qui exercent ainsi sur les affaires nationales une influence prépondérante.

S'il y a des fonctionnaires de grand mérite, il y en a aussi qui vivent d'intrigues et de mesquineries. Ils contrôlent les correspondances officielles et personnelles. Ils sont autant en mesure de faire chanter leurs maîtres que de les servir loyalement. Ils mettent les avantages que leur procurent leurs positions au service de leurs intérêts personnels ou de ceux de leurs familles ou de leurs amis. Ils s'enrichissent et exercent le patronage en lieu et place du ministre. Ils jouent du plus fin, précipitant les nominations ou les retardant selon qu'ils favorisent une candidature ou une autre. C'est ainsi qu'ils arrivent à ignorer impunément les désirs exprimés par les ministres et à arriver à leurs propres fins.

La Commission du fonctionnarisme

En plus des organisations établies dans le but d'accroître les privilèges des fonctionnaires en tant qu'ils constituent une classe sociale particulière, il y a la Commission fédérale du fonctionnarisme, créée pour faciliter le choix de fonctionnaires selon le mode d'examen écrits et oraux et pour régulariser les promotions en vertu du principe du mérite. La Commission, dans ses principales caractéristiques actuelles, existe depuis 1918. Mais elle a été fondée en 1908. Avant cette date, il n'existait qu'un bureau d'examineurs. Cette Commission se compose de trois membres, dont deux de langue anglaise et un de langue française. Elle régit tout le fonctionnarisme, tant le service extérieur que le service intérieur. Elle réglemente les avancements, voit à remplir les vacances, à tenir les examens, etc.

La Commission travaille apparemment en étroite collaboration avec les organisations de fonctionnaires. Elle juge si tel fonctionnaire mérite un avancement et si tel autre est digne d'un poste nouvellement créé. Elle a ses règlements, sa discipline intérieure, ses inspecteurs. Elle est censée appliquer dans toute leur rigueur les principes du mérite personnel et de la compétence. Elle a été établie en réaction contre l'exercice du patronage politique. Mais il arrive que ses propres membres sont des créatures politiques, nommés par un gouvernement en reconnaissance de services rendus à un parti ou encore à cause des sympathies qu'ils ont affichées en faveur d'un parti. Ces gens, ou leurs

subalternes, sont bien placés pour prévoir les vacances, en avertir leurs amis, préparer des candidatures, etc.

Pour abattre des têtes

Ce que nous venons de dire ne vise pas particulièrement les membres actuels de la Commission. Il s'agit d'un régime permanent. Un gouvernement conservateur aime avoir des intelligences dans la Commission; et quand le parti libéral prend le pouvoir, il manifeste le même goût. De là ces enquêtes périodiques qui ont eu lieu depuis une dizaine d'années et qui ont été tenues beaucoup plus pour abattre des têtes que pour mettre de l'ordre dans la Commission et dans le fonctionnarisme. La Commission, à cause des agissements de certains fonctionnaires, s'est rendue très impopulaire en ces derniers temps. A tel point que cette année un député libéral, M. Hartigan, avait inscrit au feuillet la résolution suivante: "La Chambre est d'avis que la Commission du service civil devrait être abolie et que le fonctionnarisme devrait être conduit comme un service administratif du gouvernement."

Le principal grief des députés porte sur le fait que la loi du fonctionnarisme les empêche d'exercer le patronage comme ils l'entendent. Certes, personne de sérieux n'est en faveur d'un retour au patronage comme on l'exerçait en un temps où l'on se servait de révolutions. Mais, d'autre part, on doit s'opposer à ce qu'une commission — irresponsable au peuple — exerce un patronage encore plus détestable que le patronage politique, parce qu'il se fait dans l'ombre et à la faveur d'intrigues méprisables. Il n'est pas prouvé d'ailleurs que l'influence des gens au pouvoir ne continue pas à

se faire sentir, d'une façon ou d'une autre dans les nominations de fonctionnaires, malgré le *merit system* tant prôné. Au cours de la dernière session, les députés, à tort ou à raison, n'ont pas manqué une seule occasion de critiquer la Commission. Aux caucus, ils ont exprimé leurs griefs avec une persistante amertume.

Soviets anglo-canadiens

Du point de vue canadien-français, on devine tout le mal qu'a pu nous faire la Commission, en consolidant la position des Anglo-Canadiens, en évitant, chaque fois que faire se pouvait, la nomination de candidats de langue française, en instaurant le principe des promotions de façon qu'il joue contre nous dans la plupart des cas. Un soviet de fonctionnaires s'est constitué qui s'est employé avec un zèle tenace à nous écarter des postes responsables, des postes de commandement. Si le fonctionnarisme canadien est tombé entre les mains des Anglo-Canadiens, la faute en est sans doute pour une part à l'imprévoyance et à la mollesse de nos représentants à Ottawa (dans les deux partis), mais aussi et surtout à la Commission du fonctionnarisme.

Il nous faut donc nous réjouir de ce que l'on veuille, dès la prochaine session, étudier à fond le problème que pose chez nous l'omnipotence de la Commission; il faut espérer qu'on verra à mieux protéger nos droits que par le passé. Il serait infiniment regrettable et doublement dangereux qu'on laissât passer une aussi belle occasion de corriger une situation qui est à la base du profond mécontentement des Canadiens français à l'endroit du régime fédéral.

Léopold RICHER

Sherbrooke et les Cantons de l'Est

Les vengeurs du massacre de Lachine

Une expédition dirigée par le Trifluvien François Hertel et composée d'Abénaquis et de Canadiens porte la guerre en Nouvelle-Angleterre par la route de la Saint-François — L'histoire de Sherbrooke et la légende du Pin Solitaire

(par Emile BENOIST)

VI

L'histoire de la ville même de Sherbrooke a des origines pour ainsi dire légendaires. La légende dont elle sort est fort belle, c'est celle du Pin Solitaire. Cet arbre, maintenant disparu mais qui a bien existé, aurait été témoin, au temps des sanglantes rencontres entre Iroquois et Abénaquis, d'un combat singulier qui rappelle celui des Curiac et des Horaces.

Le Pin Solitaire se trouvait sur un îlot rocheux situé près de la rive droite de la Saint-François, juste en face du confluent de la Magog, c'est-à-dire en plein cœur de la ville de Sherbrooke d'aujourd'hui. Depuis 1934, l'îlot, qui a perdu son Pin Solitaire il y a bien des lunes, porte une croix haute de trente pieds et que l'électricité municipale illumine toutes les nuits.

Au temps jadis, une troupe d'Iroquois et une troupe d'Abénaquis se rencontrèrent en ces lieux. Comme ils appartenaient à des races qui ne s'aimaient pas d'un amour tendre, que les Iroquois se trouvaient à empiéter sur le territoire de chasse des Abénaquis, la bataille était inévitable. Mais nos Sauvages, tels les héros de l'Odyssée et de l'Enéide, avant de s'entre-tuer, commençaient d'ordinaire par s'invectiver copieusement. Ces deux troupes ne durent pas procéder autrement, ce qui laissa le temps aux chefs-majors de se concerter. Les chefs convinrent de remplacer une mêlée générale par un combat singulier, un Abénaquis contre un Iroquois. Les deux guerriers se postèrent autour du Pin Solitaire. Celui qui atteindrait l'autre aurait droit de le tuer, de le tuer et de prendre possession du pays au nom de sa tribu.

Ce fut l'Abénaquis qui l'emporta, scalp convenablement son ennemi sans doute essouffé et l'occit. Du moins la légende le veut ainsi. Il y aurait donc eu prise de possession par les Abénaquis non seulement des anciens Cantons de l'Est en général mais du territoire de la future ville de Sherbrooke en particulier. A l'occasion de son "centenaire", la ville a donc tout à fait raison de se souvenir des vieux

Abénaquis. L'un des tableaux du grand spectacle historique du mois d'août se rapporte à la légende du Pin Solitaire, la Course à la mort.

Quelques historiens régionalistes ont voulu donner à cette légende le cachet de l'authenticité, lui fixer même une date dans le temps, 1692. Imagination et pure fantaisie. M. l'abbé Albert Gravel, curé de Springhill, qui a le souci de la vérité historique dans tout ce qu'il écrit sur les Cantons de l'Est, remarque fort à propos, dans un papier sur le Pin Solitaire, comme il est peu vraisemblable que des Sauvages de cette époque aient convenu de remplacer une belle bataille par un combat singulier. Abénaquis et Iroquois n'étaient pas des voyeurs dans le genre de ceux de nos contemporains qui se disent sportifs parce qu'ils affectionnent les spectacles, souvent et heureusement chiqués, de la lutte et de la boxe. Ils étaient plutôt des agresseurs. La course autour du Pin Solitaire tient de la légende. C'est d'ailleurs ainsi qu'il en est fait mention dans le rapport du département fédéral des Affaires Indiennes pour l'année 1885.

Les témoins du Pin Solitaire

L'îlot rocheux n'est toutefois pas une fiction puisqu'il sert de socle à une croix haute de trente pieds. Le Pin Solitaire a bel et bien existé. Pierre de Salles Laterrière l'a vu en 1786, du moins il dit qu'il l'a vu. Son témoignage ne convaincrait peut-être pas tout le monde. L'arpenteur Joseph Bouchette, dans sa *Topographie du Canada*, publiée à Londres, en 1815, parle aussi du Pin Solitaire. Il signale d'abord l'existence de moulins, "aux fourches du Saint-François et au pied de la grande chute dans une situation très commode; un peu au-dessous de la rivière, est un rocher élevé et très singulier, sur le sommet duquel est un pin solitaire, d'une forte dimension, qui offre à la fois un spectacle extraordinaire et unique." Dans l'Annuaire du Séminaire Saint-Charles-Borromée, 1881-82, l'abbé Pierre Girard écrit que le Pin Solitaire existe encore. En 1892, M. J.-A. Chicoine en détache raison de se souvenir des vieux

(Suite à la page 2)

Chronique

La justice borgne

Lord Kysant, qui vient de mourir en Angleterre, à l'âge de 74 ans, fut un temps un magnat de la marine marchande anglaise. C'était un homme de stature puissante, vigoureux et plein de ressources. Il monta de grandes affaires, eut un temps l'air prospère. Et, dans le monde financier de même que dans celui des transports, l'on comptait avec lui. Son ascension fut de celles qui suscitent à un homme beaucoup d'ennemis. Il avait une audace extrême, un sens des opérations financières qu'on qualifia de génie, pendant un temps. Et il est mort presque ruiné, sa réputation perdue, ignoré de la plupart de ceux qui, avant-hier, l'avaient couronné. C'est qu'en 1931 il évalua une malheureuse affaire à la suite de laquelle il dut faire dix mois de prison.

Lord Kysant, comme tels ingénieurs financiers de Grande-Bretagne et même du Canada, lançaient toutes sortes de gigantesques entreprises. Ainsi un temps il figura comme le maître de la Royal Mail Steam Packet Company, propriétaire de grands paquebots dont le sillage s'inscrivait à même les flots, de Londres aux Indes, sur tous les océans et les mers du globe où flot- te le drapeau marchand britannique. En 1923, son mérite et son esprit d'entreprise paraissent tels que le gouvernement du jour le fit baron. En 1928, à la veille de la grande crise financière, il fit un faux pas et publia, afin d'attirer plus de capitaux dans ses entreprises, un prospectus trompeur, au sujet de la Royal Mail Steam Packet Company. Si la crise n'était survenue un an plus tard, il aurait sans doute franchi le cap difficile. Mais la tempête vint. Les autorités constatèrent qu'il avait, dans ce prospectus alléchant, fait de fausses représentations, — de la nature de celles dont il y eut au Canada une pluie, de 1925 à 1930, mais dont la plupart des auteurs échappèrent au châtiment, bien qu'ils aient fait perdre des millions au public égaré.

La justice anglaise, elle, se mit en branle. Lord Kysant, malgré ses puissantes relations, ses grands avocats, habiles et retors, sa réputation de fortune, ne put échapper aux conséquences de son acte discutable. Le magistrat qui présidait le tribunal d'enquête le condamna à un an d'internement. Ce fut l'effondrement, la liquidation, la ruine. Et, après la prison, ce fut la sortie définitive du monde des affaires.

qui l'ostracisa tout aussi nettement qu'il avait été prompt à le porter aux nues, tandis qu'il maniait des millions.

On montre la justice avec un bandeau sur les yeux. Les uns prétendent que c'est parce qu'elle ne voit rien. D'autres, plus cyniques, disent qu'elle ne voit que ce qu'elle veut voir. Les deux thèses ont quelque chose de l'empêchement de voir. Quoi qu'il en soit, la justice qui connaît du cas de Lord Kysant fit son devoir. On s'étonna dans le temps que sa sentence ne fût pas plus sévère. L'important, ce n'était pas la longueur du temps que devait passer en prison un homme qui, à l'heure de sa condamnation, atteignait les soixante-dix ans; c'était qu'il fût trouvé coupable et condamné.

Ailleurs, la justice n'est pas toujours aussi vigilante. Elle est parfois borgne, parfois aveugle, souvent inerte. Cela ne dépend pas tant d'elle que de ceux qui sont censés en appeler à elle et lui amener des gens qu'on voit, ici et là, circuler en automobiles de haut, dans le piédon coupable de traverser leur route, piéton auquel ils ont pris tout son argent...

Paul POIRIER

Bloc-notes

La dictature de la "Gestapo"

La Gestapo, c'est la police secrète politique en Allemagne. D'après une dépêche spéciale au *Times* de New-York et à la *Gazette*, en date du 7 juin, un tribunal prussien viendrait de décider qu'il n'est de recours contre la Gestapo que dans un appel direct à Hitler. Contre les actes de la Gestapo, le tribunal se serait déclaré impuissant.

Citons plutôt la dépêche elle-même: "Un prêtre catholique, qui avait reçu l'ordre de remettre à la police certains documents ecclésiastiques et de lui faire rapport sur certaines affaires ecclésiastiques, en appela aux tribunaux. Ses avocats établirent que le Concordat conclu entre le Saint-Siège et le Reich interdisait formellement toute intervention de la police dans les affaires intérieures de l'Eglise. Le tribunal n'a pas contredit la thèse des avocats catholiques, mais il a émis l'opinion qu'il n'y a aucun appel d'une décision de la police secrète prise dans l'in-

térêt de la sécurité de l'Etat". Le tribunal a aussi décidé que la police secrète peut décider lequel de ses actes est pris dans l'intérêt de l'Etat.

Cette décision est évidemment une décision de principe qui couvrira tous les cas de ce genre, non seulement les perquisitions sans mandat dans les domiciles, mais aussi les arrestations et les emprisonnements de pasteurs dans les camps de concentration ou leur expulsion des paroisses. L'habes corpus a été aboli par le parti national-socialiste dès son arrivée au pouvoir en 1933. En conséquence, d'après la nouvelle décision, la police pourrait arrêter tout prêtre ou pasteur, en Allemagne, sans donner aucune raison, et il n'y aurait d'appel ni aux tribunaux, ni à aucune autorité, sauf celle du chancelier Hitler lui-même.

Ainsi s'établissait la pire des dictatures.

Mais il vient un point où cette violence apparaît tellement absurde qu'elle se détruit elle-même. Nous en serons peut-être bientôt là. Mais qui sait, hélas! par quelles tribulations passeront encore les catholiques d'Allemagne?

Un document anglais

Le petit carnet vert porté, encadré d'un filet noir, la note ci-jointe:

CHEMIN DE FER DU SOUTHERN

Billet simple de Londres à Havre, via Southampton

2e classe
(3e Classe Rail Anglais)
Valable pendant trois jours à partir de la date d'émission indiquée par le timbre.

Franchise de bagages: Adulte, 45 Kilos; Enfant, 22 Kilos.

Incessible.

La Couverture sans les Coupons restant à utiliser, ou les Coupons sans la Couverture, n'ont aucune valeur.

Voir les conditions.

A l'intérieur, à côté de l'anglais naturellement, des indications de ce genre:

COUPON DE CONTROLE POUR BILLET D'ENFANT

En cas de délivrance du présent billet pour un enfant payant moitié prix, ce coupon est détaché et conservé au guichet comme pièce justificative.

Tout un passé surgit à l'île Sainte-Hélène

La vieille cartoucherie, les murs de défense, les magasins militaires, les abris souterrains ont été déblayés, nettoyés, et les sections démantelées refaites et remises dans l'ordre initial

Visite au Jardin botanique et au chantier du pont de Saint-Vincent-de-Paul

M. William Tremblay, ministre du Travail, a visité hier, en compagnie des journalistes, une partie des grands travaux de chômage entrepris l'automne dernier.

L'île Ste-Hélène

Les visiteurs se sont d'abord rendus à l'île Sainte-Hélène. De la rive nord où l'on apercevait plus que des débris informes, tout un passé a surgi: la vieille cartoucherie, les murs de défense, les magasins militaires, les abris souterrains, tout a été déblayé, nettoyé, les sections démantelées ont été refaites et remises dans l'ordre initial. Il y a même une palissade en gros poteaux de cèdre aux pointes effilées que l'on va refaire pour relier le corps central des fortifications à un bastion d'avant-garde.

Les travaux de réfection exécutés sous la direction de M. F. Todd, aidés par d'habiles contremaîtres comme MM. Hand et Hallé, ont été faits de façon intelligente. Partout où la chose a été possible, on a respecté scrupuleusement l'état de choses existant. Ainsi l'abri souterrain, à l'extrémité ouest, où les soldats étaient censés se réfugier en cas de bombardement, reste intégral, avec sa voûte en pierres taillées et montée en arc. Cet abri était dissimulé dans le sol et recouvert de terre et de verdure. Dans la paroi ouest, au ras du sol, on avait ménagé un souterrain haut de deux pieds et qui conduisait au fleuve, ce qui permettait sans doute le ravitaillement en eau, les sorties et la fuite au besoin.

La voûte épaisse de plusieurs pieds de maçonnerie, mais travaillée par l'érosion des pluies laissait filtrer l'eau, en sorte que l'intérieur de la construction était humide et que les murailles se désagrégeaient. On a refait entièrement la toiture sous forme d'une épaisse couche de ciment avec seulement deux ouvertures pour les orifices des deux cheminées qui dans la salle occupent les deux extrémités de la pièce. Ce toit plat de ciment sera recouvert d'humus et de gazon, tout comme autrefois.

Les alentours sont déblayés, mais en gardant autant que possible leur caractère original. C'est ainsi qu'on a reconstruit l'égoût à ciel ouvert du temps, sous forme d'une dalle de pierres en maçonnerie dans laquelle l'eau coule constamment et va se déverser dans la rivière. Bien entendu, il n'y coulera que de l'eau claire, car le véritable système d'égoûts a été fait sous terre suivant la technique moderne.

Les corps de magasins

Les corps de magasins ont été

Avis de décès

LEFEBVRE — A Montréal, le 6 juin 1937 est décédée à 44 ans, 4 mois, Jeanne Loiseleur, épouse d'Henri Lefebvre, marchand. Funérailles le mercredi 9 juin. Le convoi funéraire partira de sa demeure au 372 Parc St-Georges-Etienne Cartier, à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 8 heures 30. Et de là au cimetière de Marieville, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

ABECHON — A St-Lambert, le 5, à 34 ans, Jean-Louis Abechon.
AVON — A Verdun, le 6, à 43 ans, Mme A. Avon, née Camille Roy.
BELLAND — A Montréal, le 5, à 67 ans, Alzire Belland, épouse d'Alain Belland.
BORDELEAU — A Montréal, le 3, à 27 ans, Marcel, fils de feu Alexandre Bordeleau et d'Emilie Dubois.
CADIEUX — A Ste-Brigide d'Iberville, le 6, à 37 ans, Mme Aimé Cadieux, née Marie Lussier.
CHAMPAGNE — A St-Martin de Laval, à 70 ans, Joseph Champagne, époux de feu Sophie Champagne.
CHARBONNEAU — A Montréal, le 6, à 61 ans, Ernest Charbonneau, époux de Marie Guindon.
CHARLEBOIS — A Joliette, le 5, à 77 ans, Jean-Baptiste Charlebois.
GOBELLE — A Montréal, le 5, à 42 ans, Alma Gobeille (en religion St-François d'Alcaïs), fille de M. et Mme François Gobeille, décédée.
LALONDE — A Verdun, le 5, à 49 ans, J. Elzéar Lalonde, époux d'Albertine de Repentigny.
LAMALICE — A Montréal, le 5, à 63 ans, Auguste Lamallice.
LAVOIE — A Iberville, le 6, à 73 ans, Joseph Lavoie, époux de Marie-Louise Daubault.
LEFEBVRE — A Montréal, le 6, à 44 ans, Mme Henri Lefebvre, née Jeanne Loiseleur.
LEZOTTE — A Montréal, le 6, à 45 ans, Mme A. Lezotte, née Hélène Trudeau.
LORRAIN — A Montréal, le 7, à 32 ans, Béatrice Lajeunesse, épouse de Dr Lucien Lorrain.
LYONS — A Montréal, le 6, à 60 ans, Charles-Alphonse Lyons, époux de Katherine Saint-Pierre.
MATTIE — A Montréal, le 5, à 68 ans, Mme veuve Adélaïde Mattie, née Elvira Guilbault.
MESSIER — A Montréal, le 5, à 68 ans, épouse d'Henri Messier.
PERRAULT — A Montréal, le 5, Mme Alfred Perrault, née Hermine Bourgeois.
PLOUFE — A Montréal, le 6, à 82 ans, Mme Jérôme Plouffe, née Mathilde Charbonneau.
PREVOST — A Montréal, le 5, à 55 ans, J.-Éphrem Prevost, époux de Marie-Antoinette Trotier.
RACETTE — A Montréal, le 5, à 65 ans, Mme Euclide Racette, née Alexina Lafleur.
RENAUD — A Montréal, le 6, à 28 ans, Charles-René, fils d'Armand Renaud et de Marie Gélina.
ROBITAILLON — A Montréal, le 6, à 68 ans, Joseph-Robert Robitailon, époux d'Eva Dorion.
SIS — A Montréal, le 5, à 76 ans, Mme veuve Jean-Baptiste Sis, née Olive Daubault.
TRESNIER — A Montréal, le 7, à 68 ans, Maurice Tresnier.
TRUDEAU — A Montréal, le 5, à 52 ans, Ovide Trudeau.

Faits divers

Destruction d'une fabrique de boîtes

Neuf pompiers blessés ou asphyxiés

Un incendie qui a fait rage pendant près de trois heures, hier soir, a détruit presque entièrement la fabrique de boîtes de bois et de carton de la compagnie Daoust Trading, au No 2130, rue Lefort. Le feu, découvert un peu avant 6 heures, n'a été sous contrôle qu'à 8 heures et demie.

Huit pompiers, dont le sous-directeur Robert, ont été asphyxiés ou blessés en combattant les flammes. Voici la liste de ces pompiers:

A l'hôpital Notre-Dame: le sous-directeur Elzéar Robert, souffrant de graves contusions à la jambe et à la cuisse droites, ainsi qu'à la tête.

A l'hôpital Saint-Luc: les pompiers Oscar Lescarbeau, brûlé aux deux mains; le pompier René Brunet, coupé aux mains; le pompier Georges Vermette, brûlé à la figure.

A l'hôpital Royal-Victoria: le pompier Arthur Beaudry, grièvement blessé à la main droite. Les médecins ont dû lui faire huit points de suture.

A l'hôpital de l'Hôtel-Dieu: le pompier Joseph Gauthier, asphyxié par la fumée.

Le capitaine James Massett, chef de district par intérim, a été grièvement asphyxié par la fumée, mais son transport à l'hôpital n'a pas été jugé nécessaire. Il a été ramené sur les lieux par un médecin de l'hôpital Royal-Victoria.

Le pompier Antonio Lucciola, qui s'est coupé à la main droite en descendant dans une échelle, a été pansé sommairement sur place par un médecin.

La première alarme a été sonnée vers 6 heures, et la seconde, à 6 h. 22. Les pompiers de neuf stations répondirent aux deux alarmes.

La direction du directeur Carson, du sous-directeur Robert, des chefs de district Lefort, Presseau, Massett et Dumontet.

Le feu a été découvert par Mlle Fleurette Arpin, domiciliée au No 2120, est, rue DeMontigny. La jeune fille, voyant de la fumée qui échappait par les fenêtres de la fabrique, courut sonner l'alarme, au coin des rues DeMontigny et Parthenais.

Il fallut de nombreuses lances pour parvenir à maîtriser les flammes. Un établissement voisin de la fabrique, la tannerie Galibert et Fils, a été fortement endommagé par l'eau et la fumée.

L'incendie a attiré des milliers de personnes. On pouvait même voir des curieux, sur le pont Jacques-Cartier, à environ 1000 pieds du foyer de l'incendie.

Incendie dans la Beauce

Sainte-Marie de Beauce, 8 (C.P.) — Le feu a détruit la maison, la grange et les autres bâtiments appartenant à M. Joseph Gliche, cultivateur. On estime les dommages à plusieurs milliers de dollars.

Onze blessés

Charly, 8 (C.P.) — Un accident d'automobiles a blessé onze personnes, dont quatre grièvement, sur la route nationale, près de Breakeyville. On a dû conduire en hâte à l'hôpital, Léon Bégin, de Lauzon, Mme Georges Baril, et Madeleine Bélanger, deux sœurs, de Lauzon, et Mlle Michaud, de Lévis.

L'agression contre le Dr Félix Roy

Québec, 8 (C.P.) — Le juge Lucien Cannon a ajourné de nouveau les deux parties, le 10 juin, sur la plainte de Châteaue-Richer, accusé d'avoir assailli le Dr Félix Roy, député provincial, le 8 décembre dernier, à l'Ange-Gardien, en cours d'une réunion politique.

L'ajournement va permettre d'instruire le procès de Kingsley Carter, ancien maire de Gaspé, accusé de meurtre d'Arnold Morcan.

Arrêté sur plainte des Oblats

Les Trois-Rivières, 8. — P.-J.-M. Raymond, porteur de plusieurs alias, venant de Montréal, a été arrêté, sur plainte des Pères Oblats du Cap de la Madeleine, sous l'accusation d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations. Il aurait obtenu dans la région des souscriptions et des aumônes sous prétexte que c'était pour les oeuvres des Oblats et il aurait converti cet argent à son usage. Raymond a protesté de son innocence.

Jos. Levasseur, de St-Georges de Champlain, a été condamné à un mois de prison après avoir été trouvé coupable de vente illégale de spiritueux.

Le mari et la femme condamnés à la prison

Remoussi, 8 (C.P.) — Joseph Poirier, du lac Pitre, a été condamné à deux ans d'emprisonnement après avoir été trouvé coupable de vols pour un montant total de quelque dix mille dollars. Sa femme, trouvée coupable de recel, a été condamnée à huit mois de prison.

Cycliste tué

Un jeune cycliste de Westmont, Jean Allard, 16 ans, 4021, rue St-Antoine, a perdu le contrôle de sa bicyclette, hier après-midi, dans la côte de l'avenue Green, et s'est jeté sur un camion. Il a été projeté violemment sur la chaussée et s'est fracturé le crâne. La mort a été instantanée.

Accident du travail

M. Howard Hinsley, 44 ans, 749, cinquième avenue, Verdun, est décédé, hier, à l'hôpital Général de Lachine, des suites de blessures reçues, vendredi dernier, à la Canadian Lalis-Chalmers, Lachine.

Le travail sera terminé en septembre. A l'entrée du pont, le dos de chaque voie formé par la voie des tramways, disparaîtra pour faire place à un tunnel qui aura un double avantage: rétablir la visibilité, et supprimer un passage à niveau dangereux.

Cadavre repêché

On a repêché, hier, dans le fleuve, au pied de la rue Lefort, le cadavre de M. Joseph Labelle, 55 ans, rue Metcalfe, disparu depuis le 15 décembre dernier.

Lésions internes

M. Henry Parks, 49 ans, du Refuge de l'Armée du Salut, a été violemment heurté, hier, par une automobile, angle des rues Dorchester et Peel. Il souffre de graves lésions internes.

Enfant grièvement blessé

Russell Skinner, 10 ans, 2490, rue de la Montagne, a été renversé par une automobile, hier, au coin des rues Redpath et Sherbrooke. On craint qu'il n'ait le crâne fracturé.

En danger de mort

M. Sam Plotkin, 35 ans, 3966, rue Clarke, est en danger de mort et souffre de lésions internes, après être tombé sous les roues d'un camion, hier, rue Bennett, près de la rue Sherbrooke.

Jeunes filles blessées

Deux jeunes filles ont été sérieusement blessées par des automobiles, hier soir. L'une, Mlle Jeanne Chouinard, 18 ans, 886, est, Sherbrooke, a été renversée sur le pavé, non loin de son domicile. L'autre, Mlle Marcelle Harvey, 18 ans, a été renversée par une auto devant la demeure de ses parents, 1078, Sanguinet.

Sherbrooke et les Cantons de l'Est

(Suite de la première page)

une branche et l'envoie à l'Université Laval de Québec. L'abbé Laflamme en fait l'examen et juge que l'arbre a deux siècles d'existence. Il n'est donc pas impossible qu'étant arbrisseau, le Pin Solitaire ait été le témoin impassible du combat singulier entre un Curia abénaquis et un Horace Iroquois.

Mais nous croyons, avec l'abbé Gravel, que si l'on tient compte des moeurs des Sauvages d'autrefois, un singulier combat. Il vaut mieux laisser le Pin Solitaire à la légende que de lui attribuer un rôle historique fort contestable. D'autant plus que la légende n'est pas sans utilité pour la littérature d'imagination. Déjà, le Pin Solitaire a fait le sujet d'un récit fort habilement imaginé, Mena-Sen, par M. Oscar Massé.

L'histoire authentique et vérifiée

Pour mettre de l'action dans l'histoire véridique et authentique des Abénaquis, il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'emprunter à la légende. Les faits connus et vérifiés suffisent. Les premiers occupants des Cantons furent de toutes les expéditions, de toutes les batailles de la Nouvelle-France, contre les Anglais et contre les Iroquois. L'abbé J.-A. Maurault, dans son Histoire des Abénaquis, écrit il y a trois quarts de siècle, fait le récit par le menu détail de leurs exploits guerriers. Il en est un que nous tenons à mentionner.

Dans la nuit du 5 août 1689, une troupe de 1400 Iroquois était tombée à l'improviste sur le village de Lachine, près Montréal, massacrant la population et incendiant les habitations. Cela se passait sous l'administration d'un gouverneur, M. de la Barre, qui n'avait pas laissé une marque brillante de son passage en Nouvelle-France. L'année suivante, Frontenac était de retour au pays. L'une de ses premières préoccupations fut de venger les victimes du massacre de Lachine. A cette fin, il organisa une triple expédition: un corps de 200 hommes, sous les ordres de d'Ailleboust de Manet, de Sainte-Hélène et d'Iberville, partit de Montréal et, par la voie du Richelieu, se rendit jusqu'à Corlar, (Chenectady) s'empara de la place, terrorisa les Anglais et revint avec du butin; un deuxième corps, cinquante Français et soixante Abénaquis, commandé par Portneuf de Casco, Québec et alla s'emparer de Casco, à l'embouchure de la rivière Kénébec; le troisième corps, organisé aux Trois-Rivières, sous la direction de François Hertel, nous intéresse particulièrement en la présente occurrence, parce qu'il prit la route de la Saint-François, qu'il passa sur l'emplacement de Sherbrooke et qu'il était composé de presque autant d'Abénaquis que de Canadiens.

"Ceux qui se défendoient furent tués"

Hertel avait une troupe de cinquante-deux hommes, 25 Abénaquis et 27 Canadiens, dont ses deux fils et deux neveux, Jean Crevier et Gatineau. Le Père Charlevoix, presque un contemporain, raconte sous un contemporain, raconte qu'ils partirent des Trois-Rivières, le vingt-huit janvier 1690, remontant d'abord la rivière Saint-François jusqu'aux Grandes-Fourches (Sherbrooke), suivirent ensuite la rivière Magog jusqu'au lac Memphrémagog et après une marche assez longue et fort fatigante, ils arrivèrent le 27 mars auprès d'un village anglais nommé Salmonfalls qu'ils avaient résolu d'attaquer. Le lendemain Hertel divisa sa troupe en "trois détachements différents pour donner aux trois principaux postes. Ces trois postes furent emportés sans trop grande résistance, ceux qui se défendoient furent tués et l'on fit prisonniers les autres au nombre de cinquante-cinq."

Dans cette aventure, Hertel perdit son fils aîné et l'un de ses neveux, Jean Crevier. Abénaquis et Canadiens revinrent au Canada avec la riche butin mais auparavant, ils étaient allés rejoindre le corps de M. de Portneuf, devant Casco, et lui prêter main-forte. Le retour du troisième corps se fit apparemment par la même voie du Saint-François.

Le massacre de Lachine avait été le fait d'Iroquois mais ceux-ci poussés par les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. On comprend que ça soit aux établissements anglais que Frontenac ait porté la guerre. Les vengeurs du massacre de Lachine appartiennent, comme l'on

voit, pour une bonne part à l'histoire des Cantons de l'Est et de Sherbrooke. C'est ce que nous voulions signaler.

Emile BENOIST

Prochain article: Un autre massacre venu de Boston, le major Rogers.

Résolutions de l'United Church

Désarmement — Les bombardements en Espagne et aux Indes — La priorité du français

Les délégués à la conférence de l'United Church du district de Montréal et d'Ottawa, qui ont siégé ici pendant six jours, viennent de se disperser après avoir adopté de nombreuses résolutions. La plus discutée de ces résolutions est celle qui demandait au gouvernement canadien d'étudier la possibilité d'une politique de désarmement absolu pour le Canada: elle a été finalement rejetée par un vote de 64 à 44.

Les sens de l'United Church ont aussi adopté une résolution qui dénonce les Etats qui ont favorisé la rébellion contre le gouvernement régulièrement constitué en Espagne et une autre qui condamne le bombardement des villes ouvertes en Espagne. Le Rév. Matthews a proposé un amendement à cette dernière résolution, amendement qui condamnait le bombardement de villages indigènes dans le nord-ouest de l'Inde par le gouvernement anglais. Le Rév. Lloyd Smith a répondu que l'on ne saurait comparer ces bombardements dans l'Inde à celui d'Almería, qu'il s'agissait dans le cas de l'Inde de villages inaccessibles et que d'ailleurs, les circonstances étaient absolument différentes. Et l'amendement a été rejeté.

Les délégués ont condamné la mesure du gouvernement de Québec qui consacre la priorité du français pour ce qui est de l'interprétation des lois. La résolution demandait au gouvernement fédéral de désavouer cette loi québécoise.

La conférence a également protesté contre la décision du gouvernement de Québec de retrancher de la liste des bénéficiaires des allocations de chômage, les veuves, les femmes abandonnées et les filles-mères.

En Alberta

La scission des créditistes

Réconciliation possible entre Douglas et Aberhart — Motion d'ajournement de l'Assemblée législative au 14 juin

Edmonton, 8. — (C.P.) — L'Assemblée législative de l'Alberta ne tiendra aujourd'hui qu'une brève séance et l'ordre du jour ne comporte qu'une motion d'ajournement au 14 juin prochain. La Chambre se serait ajournée dès hier, mais le chef libéral, M. Bowlen, a refusé de donner son assentiment à la motion qui requerrait l'unanimité des voix. M. Bowlen a forcé le premier ministre Aberhart à donner un avis de 24 heures comme l'exigent les règlements en disant qu'il voulait protester par là contre les retards apportés par le gouvernement à soumettre son programme législatif.

Cet ajournement de l'Assemblée législative a pour but de permettre à M. G.-F. Powell, l'émisnaire du major C.-H. Douglas le fondateur du Crédit social, de conférer avec le gouvernement au sujet de la législation projetée. M. Powell a été chargée par le major Douglas de venir au Canada, d'étudier la situation et de lui faire rapport. Il est arrivé à Montréal en compagnie de M. Glen MacLachlan, député créditiste de Coronation et président du comité parlementaire du Crédit social.

On dit qu'une réconciliation est possible entre le major Douglas et le premier ministre Aberhart qui se sont querellés au sujet du Crédit social et qui ne se sont guère ménagés dans leurs discours et leurs écrits. Il est même possible que le major Douglas vienne au Canada s'il reçoit des rapports favorables.

M. Powell aura d'abord à se prononcer sur le budget qui a provoqué la scission entre les deux groupes de députés créditistes. Les dissidents prétendent que c'est un budget absolument orthodoxe, qui hausse les taxes, et qui ne s'inspire pas du tout des principes du Crédit social. Le gouvernement prétend qu'il n'y a rien de négatif à établir un régime de Crédit social en Alberta et qu'il lui faut absolument percevoir des fonds pour maintenir les services publics pendant la période de transition. Lorsque le budget a été lu, les députés de l'administration avaient été votés pour une période de trois mois qui expire le 30 juin prochain.

Les députés créditistes vont siéger en caucus pendant la journée pour tâcher d'en venir à une entente. Ils ont tenu deux caucuses hier, mais il n'y a été question que de l'ajournement.

Décès de M. J.-A. Gagnon

St-Georges de Beauce, 8. — Nous regrettons d'apprendre la mort de M. J.-A. Gagnon, ancien photographe à St-Georges de Beauce, Qué., décédé samedi, le 5 courant, à l'âge de 75 ans environ. Sa femme, Marie-Jessie Bilodeau, l'ayant précédée il y a quelques années. M. Gagnon laisse quatre enfants: Sœur Joseph, Arthur, au couvent du Bon-Pasteur, à Québec; Mme Gérard Roy, M. Victorien Gagnon et Mlle Louise Gagnon, de St-Georges. M. Gagnon était le cousin de M. M. Chamberland, P.D., curé de Montebello, Qué., et l'oncle de M. Ernest Bilodeau, de la Bibliothèque du Parlement à Ottawa. Les funérailles auront lieu demain matin à St-Georges.

Anciens du Séminaire de Québec

Québec, 8 (D.N.C.) — La réunion annuelle des anciens du Séminaire de Québec aura lieu, jeudi, le 10 juin, à Malzerla.



Vichy Suprême

Limonaire Gazeuse Purgative

Le laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imité parce que supérieure. Exigez-la dans toutes les pharmacies.

J.-Alfred OULMET, Ag. gén. pour le Canada.
84, est. rue Saint-Paul, Montréal.

De Vichy, France!

PENSION D'ETE

AU VÉCA STE-ADELE

(En haut) Près du lac
Mlle M. Longpré, prop.
Montréal: DUPONT 2178

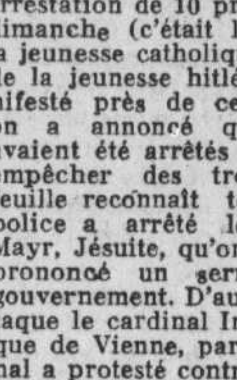
Vous y trouverez cuisine excellente et variée. Méthodes canadiennes avec adaptation végétarienne. Pension idéale avec confort, située sur rive privée et ensoleillée. Autres attractions. Chambres à 1-2-3-4 personnes. Recours en fin de semaine. Taux raisonnables.

OUVERTURE OFFICIELLE
SAMEDI LE 12 JUIN
S'adresser sur les lieux.

Arrestation d'un Jésuite allemand

Attaque du journal de Goebbels contre l'archevêque de Vienne

Berlin, 8 (S.P.C.) — Der Angriff, journal du ministre de la propagande Goebbels, n'a qu'il y ait eu l'arrestation de 10 prêtres à Munich, dimanche (c'était le dimanche de la jeunesse catholique; des groupes de la jeunesse hitlérienne ont manifesté près de certaines églises; on a annoncé que 10 prêtres avaient été arrêtés en cherchant à empêcher des troubles). Cette feuille reconnaît toutefois que la police a arrêté le R. P. Rupert Mayr, Jésuite, qu'on accuse d'avoir prononcé un sermon hostile au gouvernement. D'autre part, elle attaque le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, parce que le cardinal a protesté contre les procès des prêtres accusés d'immoralité. Elle prétend que le cardinal cherche à soulever l'opinion publique contre le prestige de l'Allemagne en Autriche.



MURRAY Bay

Service de PULLMAN direct

De Montréal à la Malbaie, à la Pointe au Pic, aux Eboulements, à St-Irénée, à la baie St-Paul et à Ste-Anne de Beauce.

A partir du 19 juin
Tous les jours, sauf le dimanche
Dép. Montréal (Gar. Windsor) 9.10 a.m.
Arr. Québec 1.10 p.m.
Arr. Pointe au Pic (Murray Bay) 6.15 p.m.
Arr. La Malbaie 6.25 p.m.
Retour: départ de la Malbaie 8h.15 avant midi.
Pointe au Pic 8h.20 avant midi.
Arriver: Montréal 8h.45 après midi, sauf le dimanche. Heure normale de l'est.
Billets et renseignements de votre agent.

CANADIEN PACIFIQUE NATIONAL • CANADIEN

Un traité du bridge en français

LE BRIDGE POUR TOUS écrit par M. Arsène DesRochers, diplômé supérieur des Studios Culbertson, de New-York, professeur de bridge associé d'Ely Culbertson, se recommande de lui-même à tous les amateurs de bridge-contrat, débutants, moyens ou experts, désireux d'améliorer leurs connaissances de cet intéressant passe-temps.

LE BRIDGE POUR TOUS est conforme aux plus récentes données du Système Culbertson et les méthodes exposées dans cet ouvrage moderne ne seront pas modifiées d'ici quelques années.

LE BRIDGE POUR TOUS, volume de 208 pages, format bibliothèque, est en vente au prix de \$1.

Prix du prince de Galles

Québec, 8 (D.N.C.) — M. Georges Bérubé, du Séminaire de Saint-Alphonse d'Ottawa, a gagné le prix du prince de Galles en physique. En 1934, il avait gagné le prix du prince de Galles en rhétorique. Le jeune Bérubé est le fils de M. Georges Bérubé, cultivateur de Sainte-Hélène de Kamouraska. Le séminaire d'Ottawa est dirigé par les Pères Rédemptoristes.

Cours de philosophie à Laval

Québec, 8 (D.N.C.) — L'Université Laval donnera cette année encore, sous les auspices de la Faculté de philosophie, une série de cours de vacances pour les institutrices religieuses et laïques.

"La Revue du Droit"

NUMERO DE MAI 1937

M. René Demogé, professeur à la Faculté de Droit de Paris, publie un article sur l'action ad exhibendum en droit moderne.

On lira à la suite la première partie d'une étude de M. le Juge Edouard Fabre-Surveyer, de la Cour supérieure, intitulée: Principes généraux de la dévotion successorale.

Me George-V.V. Nicholls, du Barreau de Montréal, continue son examen de la Loi des lettres de change en regard de la prescription: il traite de l'interdiction et de la suspension de la prescription des effets de commerce dans la province de Québec.

Le dernier chapitre du commentaire de feu L.-A. Jetté, sur les donations, se rapporte aux donations par contrat de mariage.

Un bulletin bibliographique termine ce numéro.

On s'abonne moyennant la somme de \$6 par année, en s'adressant à Me Marchand Nantel, c.r., Bibliothèque du Barreau, Palais de Justice, Montréal.

COLLECTION "BIJOU"

Romans qui peuvent être mis entre toutes les mains
Brochures de 200 à 250 pages, couverture illustrée
25s chacune.

LA MAISON AU SECRET — Bach-Sisley Jean.
BRUNE SYBILLE
CELLE QUI A FUI
DOMINA
INFRANCHISSABLE CERCLE } Barrère-Affre
LA FONT-CACHEE
PETITE GERANIUM
LE BANQUET INTERROMPU — Bruyère, André.
NIDIKE — Catalani Myriam.
LA VENGEANCE DE MARISE — Coyrac, A.
LES PORTES ANTIQUES — D'Armagnac, M. M.
COURONNES VOILES } D'Avelline, Guy.
LE VAUTOUR DES BALKANS
LUCILE OU LE SILENCE DE L'AMOUR } De Belcayre, J.
SYLVIA ET SON MAITRE
L'ARBRE AUX PIECES D'OR } Dodeman, Chs.
MON BEAU FILM
DE LATOP } Dominique
LE TRAP
UN MENAGE MODERNE } Duverne, René.
FRANCOISE OU L'ETRANGERE
MIETTE ET SON PARRAIN
PETITE GAZELLE DES SABLES
RAYON DE SOLEIL AUSSI
LA SECONDE VIE DU "MAITRE" — Féil, Victor.
CENT ANS APRES — Gourdon, P.
FLEUR DE ROCHENOIRE } Gours, Paul.
TOURMENT DE PIERRIK
LA VIE DOREE DE SOLANGE — Guillemin, J.
SUS LA CIEL DU TEXAS — Horeau, J.-B.
LA REVERDIE — Maucière, Jean.
LE FORCAT } Maurice, P.
LES ABANDONNES
SAINT-MICHEL AU PERIL DE LA MER — Meunier, A.
LE DEMON MUET — Saint-Céré.
LE FIANCE DE LA JOLLA } Vézère, Jean
AVENTURES DE JIM MERRIMAN
CHAMP DE FLEURS } Wirths, Guy.
NINA-MARIA
LA SOUVERAINE

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

420 Notre-Dame est — Montréal

141, Wellington 1145

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000

ASSURANCE FUNERAIRES ET DIRECTEURS DE FUNERAIRES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916.

De \$25,000.00 au Gouvernement — Balais mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOLIE NUIT.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI 8 JUIN 1937

— DEMAIN —

PLUS FRAIS, AVERSES

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

Minimum 4.

Aujourd'hui maximum 14.

La conférence impériale

Le pacte de non-agression et d'arbitrage pour tous les pays du Pacifique

Le projet de pacte australien ressemble au pacte Briand-Kellogg

La construction de deux paquebots très rapides pour le service Canada-Australie — La présence de M. Beatty à Londres

Londres, 8 (S.P.C.). — Ce matin, les principaux délégués à la conférence impériale se sont occupés surtout du projet que l'Australie a formé d'obtenir la signature d'un pacte de non-agression et d'arbitrage par tous les pays du Pacifique. En vertu du projet australien, les pays du Pacifique s'engageraient à la fois à s'abstenir de l'agression et à recourir à la conciliation ou à l'arbitrage pour régler leurs différends, mais ils n'échangeraient pas de garanties. Le pacte australien ressemble beaucoup au pacte Briand-Kellogg.

Les délégués souscrivent au principe sur lequel s'appuie le projet. Mais ils se disent qu'il faudra, la conférence terminée, de longues négociations pour mener le projet à une phase décisive.

Pour ce qui est de l'économie, les délégués doivent notamment prendre une décision sur la question de la concurrence des lignes du Pacifique que subventionnent les États-Unis et de celles que subventionne le Japon. Des autorités nient que le comité des questions de navigation ait approuvé un projet de construire deux paquebots très rapides pour le service Canada-Australie.

Le présent projet de rapport de ce comité, dit-on, est un exposé de la situation et des moyens qu'il serait possible de prendre pour soutenir la concurrence des lignes subventionnées. Il contient des renseignements sur l'aide que pourraient avoir à fournir les pays de

Aux Trois-Rivières

La séance d'hier soir au conseil municipal: orage suivi de calme

Les Trois-Rivières, 8 (D.N.C.). — La séance du conseil municipal a présenté deux aspects bien différents, hier soir. Orageuse dans sa première partie qui se termina par le départ de l'échevin Robert Ryan en signe de protestation contre le refus du conseil de lui laisser expliquer les motifs pour lesquels il refusait de signer la résolution nommant M. Pitt, maire de la ville, à la dernière séance, la réunion d'hier soir se termina dans le plus grand calme après l'adoption de plusieurs mesures dont quelques-unes très importantes.

La séance débuta de nouveau en présence d'une foule considérable qui ne tarda pas à se disperser après le départ de M. Ryan estimant que tout élément de sensation disparaissait. Lors de l'ouverture, ce fut le maire Atchey Pitt qui s'empara du fauteuil présidentiel. M. Ryan ne voulut pas s'asseoir à son siège et il se tint debout auprès du fauteuil de M. Pitt.

On lui intima l'ordre de prendre son siège et il n'en fit rien. Il demanda la permission d'expliquer les motifs pour lesquels il n'avait pas signé la résolution nommant M. Pitt, maire de la ville, à la dernière séance, la réunion d'hier soir se termina dans le plus grand calme après l'adoption de plusieurs mesures dont quelques-unes très importantes.

La séance débuta de nouveau en présence d'une foule considérable qui ne tarda pas à se disperser après le départ de M. Ryan estimant que tout élément de sensation disparaissait. Lors de l'ouverture, ce fut le maire Atchey Pitt qui s'empara du fauteuil présidentiel. M. Ryan ne voulut pas s'asseoir à son siège et il se tint debout auprès du fauteuil de M. Pitt.

On lui intima l'ordre de prendre son siège et il n'en fit rien. Il demanda la permission d'expliquer les motifs pour lesquels il n'avait pas signé la résolution nommant M. Pitt, maire de la ville, à la dernière séance, la réunion d'hier soir se termina dans le plus grand calme après l'adoption de plusieurs mesures dont quelques-unes très importantes.

La séance débuta de nouveau en présence d'une foule considérable qui ne tarda pas à se disperser après le départ de M. Ryan estimant que tout élément de sensation disparaissait. Lors de l'ouverture, ce fut le maire Atchey Pitt qui s'empara du fauteuil présidentiel. M. Ryan ne voulut pas s'asseoir à son siège et il se tint debout auprès du fauteuil de M. Pitt.

On lui intima l'ordre de prendre son siège et il n'en fit rien. Il demanda la permission d'expliquer les motifs pour lesquels il n'avait pas signé la résolution nommant M. Pitt, maire de la ville, à la dernière séance, la réunion d'hier soir se termina dans le plus grand calme après l'adoption de plusieurs mesures dont quelques-unes très importantes.

La séance débuta de nouveau en présence d'une foule considérable qui ne tarda pas à se disperser après le départ de M. Ryan estimant que tout élément de sensation disparaissait. Lors de l'ouverture, ce fut le maire Atchey Pitt qui s'empara du fauteuil présidentiel. M. Ryan ne voulut pas s'asseoir à son siège et il se tint debout auprès du fauteuil de M. Pitt.

On lui intima l'ordre de prendre son siège et il n'en fit rien. Il demanda la permission d'expliquer les motifs pour lesquels il n'avait pas signé la résolution nommant M. Pitt, maire de la ville, à la dernière séance, la réunion d'hier soir se termina dans le plus grand calme après l'adoption de plusieurs mesures dont quelques-unes très importantes.

La séance débuta de nouveau en présence d'une foule considérable qui ne tarda pas à se disperser après le départ de M. Ryan estimant que tout élément de sensation disparaissait. Lors de l'ouverture, ce fut le maire Atchey Pitt qui s'empara du fauteuil présidentiel. M. Ryan ne voulut pas s'asseoir à son siège et il se tint debout auprès du fauteuil de M. Pitt.

On lui intima l'ordre de prendre son siège et il n'en fit rien. Il demanda la permission d'expliquer les motifs pour lesquels il n'avait pas signé la résolution nommant M. Pitt, maire de la ville, à la dernière séance, la réunion d'hier soir se termina dans le plus grand calme après l'adoption de plusieurs mesures dont quelques-unes très importantes.

Poursuite contre le tramway

Réclamation de \$35,738 — Le choix du jury — La Cour d'appel et le solotram

M. le juge Rhéaume, de la Cour supérieure, a rejeté ce matin une objection de la Compagnie des tramways de Montréal dans une cause où cette compagnie est poursuivie en dommages. Dame David Shereshevsky réclame de la compagnie une somme de \$35,738 pour la mort de son mari, tué par un solotram le 12 décembre 1935 au coin de l'avenue du Parc et de la rue Duluth. Elle réclame pour elle-même et pour ses deux enfants mineurs.

Cette cause est allée deux fois en Cour d'appel sur des procédures préliminaires. C'est dans cette affaire que la Cour d'appel a décidé que le solotram ne constitue pas une présomption de faute pour la compagnie. La demanderesse alléguait dans sa déclaration que le fait que l'employé de la compagnie était seul pour faire la besogne de deux hommes constituait pour la compagnie une présomption de faute. La compagnie a présenté à l'encontre de cette alléguation une inscription en droit que M. le juge Forest a rejeté. La compagnie a porté le jugement en appel, et la Cour a maintenu l'inscription et fait sauter le paragraphe de la déclaration.

Hier la compagnie s'est objectée à la manière dont on a constitué le jury dans cette cause; le juge a procédé à une enquête sur ce point et après avoir entendu les témoins il en est venu à la conclusion qu'il n'y a eu aucun préjudice pour les parties dans le choix des jurés, et il a ordonné que le procès commence.

Reconstruire la Cité

L'objectif de la "Fédération nationale catholique" de France

Paris, 8. — (P.C.-Havas). — "Nous voulons reconstruire la Cité", déclare dans un important article consacré dans le "Figaro" à l'objectif de la fédération nationale catholique le vice-président de cette grande association, le député de la Loire-Inférieure, Jean Le Cour Grandmaison, qui prononça récemment à la Chambre un grand discours unanimement apprécié, aussi bien par la droite que par la gauche de l'Assemblée. Dans son exposé intitulé: les catholiques devant les problèmes de l'heure, Le Cour Grandmaison, après avoir rappelé les circonstances de sa fondation, et l'action de la grande fédération présidée par le Général de Castelnau, trace en ces termes les perspectives d'action de la F.N.C.

"Qu'il s'agisse de la famille, de l'école, de la radiodiffusion, des loyers, de l'organisation professionnelle, du régime du travail et de ses rapports avec le capital, de la réforme du crédit, de la protection de l'épargne, de la défense nationale, de la collaboration de l'international, les problèmes se posent complexes, divers et pressants. Sur tous ces problèmes, l'Eglise nous fournit notamment dans ses encycliques des principes de solution; mais elle laisse à notre raison et à notre liberté le soin de tirer de ces principes les applications les mieux adaptées aux circonstances variables de temps et de lieux où ils se trouvent placés.

Ainsi apparaît la nécessité d'une organisation qui permet aux catholiques de prendre conscience des problèmes qui se posent, d'étudier, de comparer les solutions possibles, d'en choisir une réalisable dans toute la mesure possible l'unité pensée; cela fait transporter cette unité sur le terrain action par un effort concerté de propagande et de réalisations. Cette tâche qui déborde du cadre de l'Association constitue la mission propre de la F.N.C.

Le "Phare de France"

Paris, 8 juin (P.C.-Havas). — Aujourd'hui sera donné le traditionnel dîner du "Phare de France", l'œuvre de charité pour les aveugles de guerre, fondée il y a 22 ans, et qui sous la direction de Mlle Geneviève Tyler, rassemble d'admirables dévouements. Ce dîner présidé par la princesse Margaret Boncompagni et Mme Marcel Fréman, présidente et vice-présidente de l'œuvre, sera une grande manifestation d'éclatance en même temps qu'une émouvante cérémonie au profit des "plus grands blessés de guerre". Le maréchal Pétain, qui partage la présidence d'honneur avec le général Pershing, y assistera.

On doit au "Phare de France" de très nombreuses initiatives pour soulager l'infortune de ces hommes, qui, à la fleur de l'âge furent tranchés de la vie. Il n'est pas étranger aux facilités qui leur sont accordées pour voyager gratuitement sur tous les services publics, étant accompagnés. Il organisa la distribution d'insignes particuliers, de cannes blanches et lumineuses. Il créa une bibliothèque Braille très complète, des fêtes récréatives entre aveugles uniquement, sans parler naturellement des œuvres d'assistance pour lesquelles de très nombreuses et très hautes personnalités apportent leur concours d'autant plus méritoire qu'il est presque secret. Il y a lieu d'ajouter que l'activité du "Phare de France", qui, initialement, fut l'Association Franco-Américaine, s'étend aux aveugles civils, accidentés ou de naissance.

Ce gala, qui se déroulera dans les salons d'un palace des Champs-Élysées, sera un des plus beaux et des plus émouvants de la saison parisienne.

En Espagne Les scouts de Saragosse

Premier échange d'otages

Irun (Esgpane), 8 (S.P.C.-Havas). — Le premier échange d'otages fait au cours de la présente guerre a eu lieu sur le pont international, il y a quelques heures. Les rouges ont rendu la liberté des scouts de Saragosse, qui séjournaient à Barcelone lorsque la guerre a éclaté. En retour, les blancs ont laissé aller 36 acteurs qui étaient à Saragosse lorsque les hostilités ont commencé. Mais six de ces acteurs ont refusé de sortir du territoire blanc. Quant aux scouts, ils ont quitté les rouges en criant: "Vive l'Espagne! Vive Franco!"

Madrid, 8 (S. P. A.). — Hier, au front madrilène, on n'a entendu aucun coup de feu. C'était la première accalmie depuis plusieurs semaines. Mais au cours de la nuit, l'artillerie rouge a commencé un bombardement, auquel l'artillerie blanche n'a pas tardé à répondre. A la faveur d'un feu de barrage, l'infanterie glançait à l'attaque du côté de Carabanchel.

Rome, 8 (S. P. C.-Havas). — Les journaux qui obéissent à la dictée du gouvernement estiment que l'Italie doit exiger, pour reparticiper à la surveillance des côtes de l'Espagne, qu'on lui reconnaisse le droit d'user immédiatement de représailles, si un navire de guerre italien posté dans les eaux espagnoles est l'objet d'une attaque.

Dans des cercles diplomatiques londoniens, on disait, il y a quelques heures, que d'ici quelques jours, l'Italie et l'Allemagne reparticiperaient à la surveillance que le comité de la non-intervention a institué autour de l'Espagne.

Mussolini à la flotte italienne

La "préparation de la flotte sous-marine de l'Italie impériale" est "parfaite"

Rome, 8. — (S.P.C.-Havas). — Dans une communication à la flotte, M. Mussolini déclare que, par le nombre considérable des sous-marins qui y ont participé, — 70 — les manœuvres navales organisées en l'honneur du maréchal Werner von Blomberg, ministre de la guerre de l'Allemagne, sont un fait sans précédent dans l'histoire navale. Il dit que le "superbe spectacle de discipline et de force" qu'elles formaient prouve que la "préparation de la flotte sous-marine de l'Italie impériale" est "parfaite".

Des journaux publient des éloges que le maréchal von Blomberg et des membres de sa suite ont faits après avoir assisté à ces manœuvres et à celles que l'armée a effectuées devant eux. Le *Popolo d'Italia* tire parti de ces éloges pour répondre "à certaines insinuations" faites à "l'étranger", au sujet des qualités du soldat italien. Il souligne que le maréchal allemand a dit: L'armée italienne est "techniquement parfaite". Il ne m'appartient pas de juger des qualités militaires du peuple italien, mais je suis sous l'impression que ces bonnes armes sont entre les mains de bons soldats.

Le *Popolo di Roma* affirme que la Grande-Bretagne, afin de rompre l'axe Berlin-Rome, use de tout ce dont elle peut disposer pour tenter la Wilhelmstrasse.



Directrice : Germaine BERNIER

LETTRE DE FADETTE

Vous connaissez, pour l'avoir lu souvent, l'admirable portrait de la Femme forte? D'un trait de plume, l'auteur du Livre des Proverbes, inspiré par l'Esprit Saint, l'a magistralement esquissé. C'est une femme de tête, elle a du conseil; c'est une femme de cœur, elle a du dévouement; c'est une femme de foi, elle a de l'idéal.

Les femmes qui se consacrent à faire du bien dans le monde, celles qui créent les œuvres et les font vivre, celles qui se groupent pour faire triompher toutes ces bonnes causes, doivent ressembler à ce beau portrait.

Ce sont les femmes d'élite qui, voyant monter le flot du mal, s'unissent pour l'endiguer.

Elles ont le cœur pitoyable au malheur; coudoyant sans cesse la misère physique et la misère morale, elles tentent de la soulager et même de la guérir.

Elles se font apôtres pour conquérir les âmes. Rien n'est plus beau, à mon sens, que cette vocation de certaines femmes du monde qui font de l'action sociale, puisque c'est le nom donné à toutes ces initiatives dont le but est de lutter contre le mal et de faire rayonner le bien dans tous les domaines et dans toutes les classes de la société.

Pour mener leur œuvre à bonne fin, il me semble que deux moyens, subordonnés l'un à l'autre, sont indiqués. L'un concerne personnellement l'apôtre et il a pour but d'en faire une femme d'élite, l'autre vise ses relations extérieures et conditionne son apostolat.

Pour exercer une bonne influence par la parole et par l'action, il faut d'abord s'efforcer de vivre ce que l'on enseigne.

Avant de se faire le Grand Maître de l'humanité, Notre-Seigneur avait commencé par pratiquer ce qu'il allait enseigner; Il savait bien que l'enseignement par l'exemple, surtout en morale, prime tous les autres enseignements.

Le but de celles qui font de l'action sociale, c'est d'enseigner la vérité sur toutes les questions essentielles, et en guérissant les âmes du mal de l'erreur, de secourir ainsi leur misère morale.

Mais pour donner la vérité, il faut la posséder et il n'existe pas d'autre moyen que de l'étudier sérieusement, guidée par une direction éclairée.

Pour guérir les autres de leur misère morale, ne faudrait-il pas, avant tout, être nous-mêmes des médecins en parfaite santé d'âme? Un professeur qui ne sait pas n'est pas digne d'enseigner; un médecin malade n'est guère apte à guérir les autres.

Donc, on devient professeur de vérité et médecin des âmes en sachant, en voulant et en agissant.

La femme a besoin d'être sérieusement instruite; sa mission étant une mission d'éducatrice ne sera féconde que si celle qui l'exerce est en mesure de la remplir en connaissance de cause.

Que voulez-vous que soit l'influence d'une femme, au point de vue de l'idée, si elle n'a pas des convictions raisonnées, des clartés de tout, un jugement sûr, des lumières enfin, acquises par une culture intellectuelle complète.

Avec cette science, qui, Dieu merci, se répand de plus en plus chez les femmes, l'apôtre doit vouloir énergiquement faire du bien à tous en commençant par donner l'exemple, c'est-à-dire en agissant toujours en vue de son idéal.

Ces réflexions me sont suggérées par le ralliement des Amicales fédérées du diocèse de Saint-Hyacinthe, qui aura lieu le 8 juin.

Le but de cette fédération, c'est de faire de l'action sociale, c'est-à-dire de l'apostolat.

Des paroisses du diocèse viendront les membres des différentes amicales, et nous aurons un rapport complet de toutes leurs activités.

Dans tous les groupements, qu'ils soient charitables, littéraires ou autres, vous avez remarqué qu'il y a des membres dirigeants et actifs qui prennent les initiatives et dont le travail intelligent est constant et efficace. Les autres suivent, — c'est le plus grand nombre, — sans se pénétrer de l'esprit de l'œuvre et sans apporter d'autre collaboration que leur présence aux réunions. Je voudrais leur faire comprendre qu'on attend d'eux plus que cela.

Mais, objecte-t-on, je n'ai aucune influence, moi!... je ne vois rien à faire!

Quelle erreur! Vous pouvez beaucoup. Dans votre famille d'abord. Avant de travailler à établir l'ordre chrétien chez les autres, il faut l'établir dans son propre cœur et dans sa propre maison.

Et puis, que vous le vouliez ou non, votre influence s'exerce toujours sur votre entourage, vos amis, vos voisins, tous ceux avec qui vous êtes en relation. Eh bien! cette influence inconsciente et peut-être médiocre doit devenir consciente et éclairée.

Prenez votre inspiration dans les assemblées de l'Amicale, pénétrée de l'idée qui a présidé à sa formation, vous pouvez, peu à peu et très discrètement, devenir celle qui sait instruire où il y a lieu, conseiller si on vous le demande, réconcilier à l'occasion, adoucir les angles, aimer enfin et vous faire aimer.

Quand chacune aura donné de ses trésors: sa bonté, son esprit, sa charité, sa gaieté, sa bienveillance, le bien rayonnera autour d'elle.

Et de toutes nos bonnes volontés réunies sortira cette puissance de destruction du mal, cet épanouissement du bien, visés par nos vœux, qui ont voulu, chacune dans son diocèse, créer et diriger l'armée des femmes de bonne volonté, dont le but est de servir la cause de Dieu et en même temps le progrès moral de notre pays.

FADETTE

"Point d'interrogation"

Par l'abbé V. Germain

C'est le titre d'un livre et c'est aussi l'inévitable question que se pose l'esprit des adolescents et des adolescentes et c'est pour répondre à cette légitime curiosité sur le problème de la génération humaine que ce livre a été écrit.

Pour diverses raisons, les mères de famille, les éducatrices et les éducatrices ne font qu'effleurer cette question, de sorte que les grands enfants, au moment de choisir une vocation, ne sont pas toujours préparés à envisager avec les renseignements nécessaires, les obligations et les devoirs d'un état

ou d'un autre et la véritable différence entre la vie religieuse et la vie du mariage.

Ce livre devrait être connu de toutes les éducatrices, qu'elles soient mariées, célibataires ou religieuses, et non seulement de ceux et de celles qui se destinent au mariage comme d'aucuns le prétendent.

Les élèves finissants des couvents et des collèges, les orphelins qui doivent quitter l'orphelinat pour le monde, la jeune fille de la campagne qui arrive en ville pour gagner sa vie devraient avoir ce livre entre les mains et c'est à ceux qui en ont charge, professeurs, institutrices, maîtresses de maison qui emploient de jeunes bonnes, à le

comme on doit aimer, au moins. J'ai essayé de m'imaginer qu'il était mort pour savoir ce que je ressentirais. Je mourrais aussi, je ne peux pas me passer de lui! Mais ce n'est pas comme cela qu'on doit aimer. Je veux qu'il fasse des choses pour moi et je ne veux rien faire pour lui. Il fume, il est désordonné, il est tout le temps dans la lune en train de mettre au point des paroles définitives pour ses héros, et son père vous regarde avec un microscope à travers tout, manteau, robe, peau! Je les déteste, je les déteste... Oh! mummy, take me away, take me away, I can't...

Son désarroi avait fait remonter

ILS NE L'AURONT JAMAIS

Ils ont dit dans leur fol orgueil:
Nous te prendrons, ô race fière,
Et ta langue et ton âme altière.
En paix, nous clouons ton cercueil.

Ils ne l'auront jamais, jamais,
L'âme de la Nouvelle-France.
Redisons ce cri de vaillance:
Ils ne l'auront jamais!

Tant que nos fleuves couleront,
Tant que là-bas la citadelle
Au vieux roc restera fidèle,
Que les érables verdissent.

Tant que la croix de nos clochers
S'enchaînera dans les étoiles;
Que chrétiens jusqu'aux moelles,
Nous resterons de fiers rochers.

Tant que forts seront les vœux,
Que prêts à toutes les batailles
Nous saurons redresser nos tailles
À la hauteur des grands vœux.

Tant qu'à notre vieux idéal
Une jeunesse militante
Et noble parce que croyante
Saura vouer un cœur réel.

Tant que brillera le soleil
Sur nos champs et nos montagnes,
Tant que les fils de nos campagnes
Prieront aux heures du réveil.

Tant que nos mères à genoux,
Nos aïeules en coiffe blanche
Près des berceaux de la revanche,
Rediront les mots de chez nous.

Abbé Lionel GROULX

faire connaître et apprécier.
Volume de 190 pages, au comptoir ou par la poste, \$1.00.
Service de Librairie du Devoir.

PETIT CARNET

Mgr Olivier Maurault, P.S.S., P.D., recteur de l'Université de Montréal, a présidé hier, au baptême d'une cousine, Marie-Louise-Bernadette-Claire Boucher, née le 4 juin 1937, fille de Paul Boucher et de Bernadette Renaud. Parrain, M. l'abbé Paul Renaud, vicairé à St-Arsène, oncle de l'enfant; marraine, Mme M.-L.-D. Boucher, grand-maman; porteuze, Mlle Marie-Jeanne Boucher, tante.

"Les Cercles d'études féminins"

Par Charlotte Julien

Livre intéressant parce que très bien fait sur la nécessité actuelle des Cercles d'études féminins et sur la manière de former et de diriger un cercle d'étude à la ville, à la campagne et dans divers milieux. Non seulement les directrices et les membres des cercles auraient profité à lire ce bel ouvrage mais toutes celles qui s'intéressent un tant soit peu aux problèmes d'éducation.

Volume de 260 pages, au comptoir ou par la poste, 90s.
Service de Librairie du Devoir.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Pour ceux qui sont sans secours

Les petites sœurs des pauvres, 1035, rue des Seigneurs, accueilleraient quelques vieillards indigents, (hommes ou femmes) qui seraient privés de tout secours, soit de la part de leur famille, soit de la part de l'Etat.

Il est impossible toutefois de recevoir des malades, toutes les places d'infirmier étant prises à l'heure actuelle.

chaud-froid au poulet, langue en chaud-froid, etc., etc.

La section des fruits et des légumes en conserve était particulièrement intéressante. Marmelade et jus de fruits, beurre de coings ou d'autres fruits et même viande en conserve formaient une belle démonstration.

Le département de couture très considérable ne laissait voir que le quart des travaux exécutés pendant l'année. Du plus simple vêtement jusqu'aux manteaux en passant par les robes de maison, et de rue, on y fait de tout et le travail des élèves de première année quoique plus facile est tout aussi soigné et bien fini que les autres.

Dans la section des vêtements usagés et refaits on a pu apprécier la pièce à fils coulés dont on se sert pour faire disparaître la place des poches, des boutonnières, etc. C'est tout simplement merveilleux.

Le tricot, le tissage, la lingerie fine avec ses broderies de soutache, de dentelle appliquée, de broderie sur tulle, sur georgette, et ses points les plus variés sont aussi enseignés et habilement exécutés.

La cire à cacheter est amplement employée dans les fantaisies qui relèvent des arts décoratifs et plusieurs dessins d'abat-jour ou de panneaux décoratifs sont tout à fait jolis avec leurs couleurs vives et nuancées.

Recettes éprouvées

LE LAIT POUR TOUS ET TOUS LES JOURS

Le lait et ses produits sont indispensables pour la croissance et le maintien de la santé. Le lait est une nourriture parfaite pour les bébés. Le lait et ses produits sont des aliments essentiels pour l'enfant qui grandit; ce sont aussi les plus importants de tous les aliments pour l'adulte.

Le lait surpasse tous les aliments par sa valeur nutritive. Il doit former la base du régime alimentaire. C'est la meilleure nourriture à tous les points de vue, car il contient plus de matériaux essentiels à la croissance et à la santé que tout autre produit animal. Il fournit plus d'éléments pour le développement du corps et la production d'énergie que toute autre nourriture au même prix.

Il n'y a pas de perte — tout le lait que l'on achète peut s'utiliser jusqu'à la dernière goutte. Le lait peut se servir de bien des façons différentes. Il se mélange bien avec les autres aliments. Les préparations au lait n'exigent que peu de combustible pour la cuisson. Le lait peut s'acheter sous bien des formes différentes.

SOUPES AUX POMMES DE TERRE

3 pommes de terre moyennes; 2 tasses d'eau bouillante; 2 ou 3 tasses de lait; 3 oignons tranchés; 3 cuillerées à soupe de beurre; 2 cuillerées à soupe de farine; 1-2 cuillerées à thé de sel; 1-4 cuillerée à thé de sel de céleri; 1-8 de cuillerée à thé de poivre; une pincée de cayenne; 1 cuillerée à soupe de persil.

Faites cuire les pommes de terre dans l'eau bouillante salée. Lorsque elles sont tendres, égouttez et passez au tamis. Mesurez le liquide et ajoutez assez de lait pour faire 4 tasses. Faites chauffer avec les oignons. Enlevez les oignons et ajoutez le liquide lentement à la pulpe de pommes de terre. Faites fondre le beurre, ajoutez la farine et les assaisonnements. Faites cuire quelques minutes, en remuant constamment. Ajoutez le mélange de pommes de terre graduellement. Faites cuire 3 minutes. Saupoudrez le persil sur la soupe avant de servir.

POUDING AU PAIN AU CHOCOLAT

2 tasses de miettes de pain rassis ou de petits morceaux de pain; 2 tasses de lait chaud; 2 tablettes de chocolat non sucré ou 1-2 tasse de cacao; 2-3 de tasse de sucre; 2 œufs; 1-3 cuillerée à thé de sel; 1-2 cuillerée à thé de vanille.

Faites tremper le pain dans le

En récompense!

à vos élèves ou à vos enfants le
NOUVEAU JEU
en couleur



En vente chez les libraires et dans les magasins à rayons.
PRIX POPULAIRE

EATON

Chemises
en
broadcloth
anglais
rétréci
"Rigmel"

Offertes à ce prix
pour vendre rapidement mercredi!

C'est la saison du blanc... il vous faudra plusieurs chemises blanches cette saison. Achetez mercredi des chemises chères à prix peu élevé. Col à même et deux faux cols. Encolures 13 1/2 à 17 1/2, manches 33", 34" et 35". Spécial des Economies de Juin mercredi

1.79 ou 3 pour 5.00

Articles pour hommes, au res-de-chaussée.

T. EATON & Co
DE MONTREAL

"Il était une fois..."

Le dernier livre de Fadette. On peut offrir ce volume comme livre de récompense. En vente au Service de Librairie du "Devoir", 75 sous franco (broché).

Renseignements et billets: Palestre, Fr. 2896 ou Am. 6168.

Exposition au Château de Ramezay

Une exposition de documents relatifs à l'histoire de Montréal a lieu au château de Ramezay. Tirés des archives de la Société d'archéologie et de numismatique, ces documents renseignent sur bien des points: justice, concessions de terrains, lettres, listes de paye, avis seigneuriaux, annonces, proclamations, programmes musicaux, etc.

L'exposition est ouverte de 10 heures du matin à 5 heures du soir, la semaine, et de 2 à 5 heures, le dimanche.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: BElair 3361

Les élèves de Mme Audet à la Palestre, ce soir

Ce soir, à la Palestre, a lieu le concert annuel des élèves adultes de Mme Jean-Louis Audet, professeur au Conservatoire National de Montréal, sous la présidence d'honneur de M. le consul de France et du Dr Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire.

Au programme, l'Amour médecin, arrangé en trois tableaux; La Présence éternelle, en vers, d'André Dumas; Toi et Moi, avec mise en scène, de Géraldy; un extrait de A quoi rêvent les jeunes filles? l'Épreuve, de Marivaux; La Janséniste, de Jean Rictus; Comment l'esprit vient aux filles; paysannerie de Favart.

Elle aussi fait jaser...

"La première photo nuptiale du duc et de la duchesse de Windsor a été téléphoquée. Rien d'étonnant pour un mariage qui a tellement fait jaser..." La vente à rabais qui bat son plein chez J.-F. Reid fait aussi jaser, mais en bien, de toute façon. Les parures de cou y sont offertes à des prix qui surprennent et des rabais aux 50 premiers clients qui se présenteront aujourd'hui et ces jours-ci chez J.-F. Reid, 1473, rue Amherst, manufacturier de fourrures de haute qualité.

Pour un Nettoyage Hygiénique et de Qualité Supérieure

APPELEZ...



TEINTURIERS - NETTOYEURS
4368 PARthenais MONTRÉAL
"notre ouvrage vous plaira"

Feuilleton du "Devoir"

Ô MON BEL AMOUR

par CLAUDE MARLY

43.

(Suite)

—Je ne veux pas pleurer, disait Patricia en secouant frénétiquement ses boucles, je ne veux pas pleurer. Je ne fais plus que cela, je ne suis plus une femme, je suis une rivière, je suis... Oh! mummy, je n'ai pas de peine du tout, ce sont mes nerfs, mes nerfs, mes nerfs. Je suis une horrible créature.

Sagement, Mme Le Hurin se taisait sans modifier sa pose et laissait Patricia tirailler ses doigts à son aise, ce qu'elle faisait sans se priver, en rythmant ses paroles.

—Je n'aime pas Jean-Jacques, je sais bien que je ne l'aime pas. Pas

spontanément à ses lèvres la première langue qu'elle avait parlée, et ces mots de bébé qu'elle employait lorsque, voulant vaincre la peur, elle entraînait aux côtés de sa mère dans une pièce pleine d'ombre:

—Emmenez-moi, emmenez-moi, je ne peux pas... C'était la dernière crise, celle d'où devait sortir l'apaisement. C'est avec l'appui de cette main si chaude contre sa tempe et si ferme aussi qu'elle reprendrait sa route. Enfin, elle ne se débattait plus seule.

—My little own babe, disait Mme Le Hurin, dans le chantonnant murmure des mères à leur tout petit. My little own babe, indéfiniment, sans varier les mots. Berceuse...

Patricia se calmait. Vint l'instant des douces plaisanteries, de celles qui forcent à sourire parce qu'elles en appellent à ce qu'il y a de plus fort que tout: l'esprit de critique de soi-même et de ridicule.

Patricia étirait son mouchoir trempé de larmes et le balançait en

Tout prochainement:

Le "Devoir" commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

l'air par un coin dans la vague espoir de le sécher un peu.

—Est-ce le drapeau de l'armistice que tu me tends? demanda Mme Le Hurin. Nous n'avons pas été en guerre, que je sache?

—Je crois que si, dit Patricia, ne souriant encore que d'un côté. J'ai été en guerre contre le monde entier et c'est votre faute, maman. On ne lâche pas un homme comme Jean-Jacques en liberté; il est dangereux, le jeune homme, pour un frère cœur comme le mien.

—Si tu le vois tel qu'il est et si tu en ris, je crois que le danger est écarter. Maintenant, mon petit, il

faut que j'aille voir ce qui reste des deux autres. J'espère ne pas en trouver que des morceaux.

—Maman, dit Patricia en s'apuyant contre sa mère pour l'empêcher de se lever. Laissez-les tranquilles, ce sont des vieillards tous les deux, il ne peut rien leur arriver.

Mme Le Hurin jugea qu'en effet sa fille avait encore besoin d'elle. Des mots sérieux auraient été impuissants à guérir et l'heure était surtout à l'apaisement. Puisqu'on ne pouvait pas la plaindre sous peine d'entretenir son mal, il fallait la distraire.

—Tu veux jouer à la petite fille? Bien. Alors, couche-toi là, dit sa mère en quittant le canapé.

La jeune fille s'étendit sur les coussins et Mme Le Hurin attira une petite table à son chevet.

—Oui, Nanny, disait-elle comme si elle parlait à quelqu'un dans la pièce. Cette enfant est extrêmement malade, il lui faut beaucoup de repos et de calme, aucune contrariété. Le docteur permet la lecture, le thé très chaud avec quelques rares biscuits légers, et elle ne doit se lever que lorsque cela lui plaira.

Patricia laissait aller sa tête lasse contre le satin tiède des coussins. Quelle comédie! Mais était-ce vraiment une comédie? Un jour, elle aussi aurait peut-être une petite fille avec laquelle elle parlerait ainsi. Renaud avait demandé dans sa lettre s'il était au monde une fortune intarissable. Celle-là, en tout cas, la mort seule pourrait la tarir: la fortune de teindre du cœur d'une maman.

XVI

Dès le premier regard, un ac-

cord tacite s'était fait entre eux. L'un et l'autre savaient qu'aujourd'hui ils ne pourraient se retrancher derrière l'ordinaire formulaire de politesse et que l'attaque allait se produire dès qu'ils auraient repris assez de calme pour se parler.

C'est ainsi que Jean-Jacques recut Anne et qu'Anne s'imposa à lui dans la familière clarté des choses du petit salon.

—Où avez-vous vu Pat et qu'est-ce qu'elle vous a dit? C'était Anne qui attaquait, car entre défendre et se défendre, elle n'hésitait pas et elle défendait sa cousine, fût-ce contre elle-même.

Il ne s'était pas écoulé beaucoup de temps depuis que la jeune homme avait quitté Patricia près du lac du Bois et tout son cœur allait à elle pour sa franchise, sa générosité et sa belle allure. Et c'était si peu dans les habitudes d'Anne de parler sur ce ton.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'Imprimerie Populaire à responsabilité limitée. Directrice-générale: — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Le jubilé d'or du patronage de sainte Anne sur notre province

Lettre pastorale et mandement de S. Em. le cardinal Villeneuve

QUEBEC, 8. — Voici le texte de la lettre pastorale et mandement de S. E. le cardinal Villeneuve à l'occasion du jubilé d'or du patronage de sainte Anne sur la province civile de Québec.

JEAN-MARIE-ROD. VILLENEUVE, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, cardinal-prêtre de la Sainte-Eglise Romaine du titre de Sainte-Marie-des-Ans. Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique archevêque de Québec.

Au Clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de Notre archidiocèse, Salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères,

La Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, si chère à vos cœurs, de catholiques et de Canadiens, s'approprie à célébrer de nombreux anniversaires. Il y aura, en effet, soixante ans bientôt, que, répondant à l'instance demandée de l'Archevêque et des Evêques de la province civile de Québec, tout autant qu'aux vœux de la dévotion populaire, le Souverain Pontife Pie IX, de sainte mémoire, proclama sainte Anne Patronne particulière de notre province. L'année mil neuf cent trente-sept marquera aussi le jubilé d'or de trois grandes faveurs pontificales relatives au culte de notre sainte, savoir: le couronnement de la statue miraculeuse de Sainte-Anne-de-Beaupré, les titres et privilèges de Basilique mineure accordés à ce célèbre sanctuaire, et l'élevation au rang d'archiconfrérie de la Confrérie de la Bonne Sainte Anne.

De tels événements ne sauraient nous laisser indifférents. Pareils témoignages de la bienveillance du Saint-Siège, en honneur notre puissante Thaumaturge, ont comblé d'honneur un peuple tout entier. Ils ont eu pour premier effet d'intensifier le courant de la piété populaire envers celle à qui nous sommes redevables des meilleurs bienfaits du Ciel. Ils ont dépassé les limites de la terre de Beaupré, pour faire sentir leur salutaire influence sur toute une race et sur tout un continent. N'est-il pas juste, maintenant qu'en reviennent les célébrations jubilaires, que tous les catholiques de notre Province s'unissent pour rappeler avec reconnaissance le souvenir de tant de faveurs passées?

Mère de la patrie

Sur le piédestal de la statue couronnée il y a cinquante ans, brille cette inscription: O MATER PATRIAE, ANNA POTENTISSIMA, ECCLESIAE COLUMEN ESTO, SERVA FIDEM, MORES CORROBORA, TRIBUE PACEM SANCTA INTERCESSIONE. O Mère de la patrie, sainte Anne très puissante, soyez le soutien de l'Eglise, la sentinelle de notre foi, le renfort de nos moeurs, et par votre intercession obtenez-nous la paix. Ces mots nous semblent résumer à merveille les grâces signalées dont nous sommes redevables à sainte Anne et les faveurs que nous en attendons, à ces heures angossantes, où se pose plus que jamais pour notre peuple la question de sa survie religieuse.

Mère de la patrie! Sainte Anne ne nous a-t-elle pas conservé, au milieu des dangers et des ennemis, notre existence nationale? Voyez, Nos très chers Frères, le culte de sainte Anne traverser les mers avec les vaillants colons qui posent en nos contrées les pierres fondamentales d'un royaume nouveau, dans l'héritage du Christ; voyez ce culte s'installer en ces rustiques demeures, comme le plus cher trésor de nos ancêtres, dépourvus des biens de la fortune. Voyez nos évêques et nos missionnaires: ils ne prêchent jamais l'Evangile du Christ, sans greffer à leurs enseignements le nom et le culte de la vénérable Aïeule du Sauveur. Voyez la dévotion particulière de plusieurs de nos chefs civils, de nos fondateurs et de nos

découvreurs envers la Bonne Sainte Anne: leur propre témoignage ou un ensemble de circonstances non moins significatives vous diront que l'humble mère de la Vierge Marie fut l'ange tutélaire de leurs combats, le génie de leurs conquêtes, l'artisan de leurs victoires ou l'espérance de leurs défaites.

Voyez comment la prise de possession pacifique du sol par l'agriculture, l'émigration vers les terres nouvelles, et jusqu'à l'exode vers des contrées plus fortunées ou, pour un moment, plus hospitalières, se sont opérés toujours sous l'égide maternelle de sainte Anne. Et vraiment vous ne saurez vous empêcher de reconnaître que sainte Anne s'est penchée avec une tendresse secourable sur le berceau de notre peuple, et que c'est avec un amour égal qu'elle a surveillé sa croissance nationale.

Miracles et faveurs

Mais Dieu, nos très chers Frères, ne fait rien que pour sa gloire et pour le bénéfice de ses élus. S'il nous a donné cette céleste protection, et si le maternel secours de sainte Anne nous a assurés comme par miracle une survie ethnique qui étouffe l'histoire, ces faveurs ne nous ont été octroyées qu'en fonction de notre survie religieuse et de notre mission providentielle en terre d'Amérique, pour la floraison chez nous et l'expansion chez les peuples voisins de la vie catholique la plus pure et la plus intense.

Ces miracles et ces faveurs de toutes sortes obtenus si nombreux, soit dans sa majestueuse basilique, soit constamment remplie de la voix suppliante des fidèles, soit dans ses autres sanctuaires, ou dans l'intimité des foyers, sainte Anne ne les a opérés qu'accordés, que pour maintenir sous nos yeux le spectacle réconfortant du surnaturel, affermir et fortifier la foi robuste que nous ont léguée nos ancêtres, soutenir en un mot notre union au Christ, notre attachement à son Eglise et à sa doctrine.

Car tout miracle, nous le savons, a surtout pour mission de prouver aux hommes l'existence du surnaturel et d'affermir leur foi en une doctrine de vie qui, à travers les difficultés et les épreuves de la terre, conduit à la joie véritable et impérissable de l'au-delà. Or, combien ces célestes faveurs de sainte Anne n'ont-elles pas soutenu de courageux chanceliers, ranimé de vies surnaturelles languissantes, et ouvert d'intelligences à la lumière de la vraie foi? Ignorés le plus souvent des hommes, parce qu'ils ont pour théâtre l'intime des consciences, ces prodiges de la grâce ne sont connus que de Dieu seul. Mais, ils n'en sont pas moins véritables, et nous tenons pour certain que c'est à ces miracles répétés, comme au courant de vie chrétienne que le culte de sainte Anne a suscité parmi nous, que nous devons une foi et une pratique religieuse restées exceptionnellement vigoureuses, malgré des faiblesses et des déficiences trop réelles.

A Beaupré

La vie chrétienne, faite de grâce sanctifiante et d'union au Christ, soutenue par la fréquentation des sacrements et par la prière, Dieu sait avec quelle abondance elle est versée dans les âmes par l'intercession de sainte Anne, au sanctuaire même de Beaupré! Là, plus qu'en tout autre lieu peut-être, à cause de l'atmosphère de foi, d'espérance et de charité surnaturelles que crée le pèlerinage, et sans doute aussi à cause des meilleures dispositions intimes de ceux qui entreprennent ces voyages de dévotion, les âmes se purifient davantage, et s'unissent plus étroitement au Christ, notre Voie et notre Vie. Là, la prière s'élève avec plus de fervor jusqu'au trône de Dieu; là, la

dévotion s'épanche plus naturellement du cœur; là, les âmes ignorantes de la religion catholique ou éduquées loin de sa salutaire influence, prennent avec la Sainte-Eglise un contact qui ne peut qu'abattre leurs préjugés, quand il ne va pas jusqu'à amener l'abjuration de leurs erreurs; là, enfin, les hommes de nationalités et de tendances diverses goûtent la véritable fraternité chrétienne, et oublient les passions humaines dans la douceur de la charité du Christ, sous le regard de sa vénérable Aïeule! Et voilà bien comment le pèlerinage de sainte Anne de Beaupré, avant d'être une fontaine inépuisable de faveurs temporelles et de guérisons corporelles, est une source jaillissante de foi, de vie surnaturelle, de résignation joyeuse ou de soumission résignée à la volonté divine.

D'ailleurs, ce n'est pas seulement sur le coin de terre privilégiée de sainte Anne de Beaupré que ces bénédictions se répandent, sous l'égide de la Mère de la Patrie. Partout où son culte a pris racine au cœur des fidèles, partout où il s'est incorporé à notre vie paroissiale surtout par ces admirables sociétés de Dames de sainte Anne, il a eu l'influence la plus heureuse sur la vie chrétienne de nos familles; et partout sainte Anne, digne mère d'une fille qui devait mériter de donner le modèle des mères chrétiennes, exerçant un véritable apostolat domestique, complétant du sacerdoce du Christ et de celui de ses ministres.

Notre vie spirituelle attaquée

En vérité, Nos très chers Frères, les dangers de l'heure présente sont d'une autre ordre que ceux des siècles passés. C'est aujourd'hui toute la vie spirituelle de notre peuple qui est attaquée. La foi n'a plus, hélas! en bien des cœurs et en bien des foyers, la vivacité et la simplicité dans l'adhésion aux volontés du Christ et de l'Eglise qu'elle avait chez nos ancêtres. Quelques-uns de nos compatriotes se laissent entraîner à tout vent de doctrine et, oubliant les célestes et sublimes destinées que la religion leur faisait entrevoir, sont gagnés à l'idée d'une félicité purement terrestre et matérielle, que du reste leurs erreurs ne leur donnent jamais. D'autres sont tentés de rejeter sur l'Eglise la responsabilité des maux dont souffre la société contemporaine; ils oublient que ni le Christ ni son Eglise n'ont abandonné le monde, et que ce sont les hommes qui se sont séparés de l'Eglise et du Christ, trompés par toutes sortes de chimères.

Et, plus encore peut-être que les idées, les moeurs se sont affranchies des lois de l'Eglise et de nos saintes traditions. Le communisme fait dans les rangs de notre peuple une propagande qui ne rencontre ici ou là que trop de connivence. Ses menées, autrefois clandestines, ne prennent même plus la peine de se voiler. N'est-il pas plusieurs de nos villes, et même certaines de nos campagnes où déjà des cellules communistes contaminent le troupeau fidèle?

En face de ces périls, Nos très chers Frères, nous devons certes nous liguer, et lancer à toutes les âmes de bonne volonté le cri de ralliement au nom des principes chrétiens qui toujours furent la force des armées du Christ. Mais il est temps de nous assurer aussi, par une dévotion sincère et renouvelée, la surnaturelle puissance des saints à qui Dieu a confié la garde de notre race française et catholique, et d'appeler à notre aide ceux que la Providence et l'histoire ont désignés pour nos protecteurs.

O bonne sainte Anne, soyez, encore une fois le soutien de l'Eglise, la sentinelle de notre foi, le renfort de nos moeurs, par votre sainte intercession obtenez-nous la paix.

Ecclesiae columen esto. Soyez le soutien de l'Eglise, afin que, partout obéie et respectée, elle puisse exercer librement son influence salutaire et faire fleurir en fruits de vertu la semence de doctrine qu'elle ne cesse de jeter dans l'âme de ses enfants, du baptême à la mort. *Serva fidem*, faites que notre peuple, uni à son clergé et docile à ses directives, garde en son cœur la foi reçue avec la vie et la croissance dans l'atmosphère chrétienne de nos foyers. *Mores corroborata*, affermissiez les moeurs qui fléchissent sous les coups redoublés d'une propagande païenne. Faites que dans nos familles les vertus de justice et de force continuent de régner. *Tribue pacem sancta intercessionem*. En un mot, rendez à nos âmes la paix surnaturelle que donne le service intégral du Christ Roi.

Recourons à sainte Anne

Qu'ils recourent à sainte Anne, les pères et mères de famille, pour puiser, au foyer d'Anne et de Joachim, modèle et formateur du divin foyer de Nazareth, l'exemple des vertus domestiques qui s'en dégagent. Qu'ils inspirent et pour ainsi dire guidés par son image, ils infusent dans l'âme de leurs enfants la charité, la piété, la justice et toutes les vertus dont ce foyer fut orné! Qu'ils recourent à elle, les pauvres et les miséreux, pour comprendre qu'il est, sur la terre, d'autres biens que les périssables richesses, et que la pauvreté joyeuse et résignée est encore ici-bas le meilleur gage de la paix et du bonheur à venir! Qu'ils recourent à elle, les malades et les affligés, pour apprendre à ciseler la beauté de leur âme, à mesure que la maladie les ronge et que se désagrége le fragile édifice de leur corps mortel! Qu'ils recourent à elle, tous ceux à qui les sentiers de la vertu semblent rudes et difficiles, afin de poursuivre sans relâche la rude montée vers les sublimes hauteurs du ciel! Qu'ils recourent à elle, ces membres de notre chère Action catholique, ces chrétiens fervents, qui ont à cœur le salut de leurs frères, afin d'obtenir cette plénitude de vie surnaturelle dont leur âme a besoin, et pour mieux assurer le succès de leurs efforts et la stabilité de leurs apostoliques conquêtes!

Recourons à sainte Anne, non seulement dans la douceur de nos foyers, dans l'atmosphère pieuse de nos temples, où se prolonge le rayonnement consolateur de sa statue ou de son image, mais aïeons à prendre le chemin de son pèlerinage, pour goûter à ses pieds, et dans

le lieu même de ses plus constantes faveurs, la douceur de servir et d'aimer le Seigneur.

Les pèlerinages

Les pèlerinages, autrefois remplis d'une religieuse confiance et d'une intense dévotion, ne doivent rien perdre, malgré le confort de la vie moderne, de leur strict caractère de religion et de pénitence. S'il ne faut pas réprouver les pèlerinages individuels et l'exercice privé de la dévotion, il ne convient pas non plus que nous mettions de côté les notions vitales du pèlerinage, ni les récentes et précises directives du Saint-Siège en la matière. Un pèlerinage idéal sera toujours celui où la piété et le sacrifice tiendront une plus large place.

Nous encourageons volontiers ces pieux exercices et désirons que l'on remette en honneur les pèlerinages paroissiaux et interparoissiaux, ou l'affluence même des pèlerins ajoute quelque chose d'entraînant, d'irrésistible à la confiance et à la piété.

Le sanctuaire de Beaupré

Vous n'oubliez pas non plus, Nos très chers Frères, dans vos prières et dans vos aumônes, l'oeuvre de la reconstruction du sanctuaire national qui reste inachevée. La basilique de Sainte-Anne de Beaupré est en quelque sorte la maison paternelle de tout Canadien. Aussi comprenons-nous facilement qu'en diverses circonstances, et en particulier lors de la construction de l'ancienne église de Sainte-Anne, élevée au rang de basilique par Sa Sainteté Léon XIII, et de nouveau, à la suite du terrible incendie de mil neuf cent vingt-deux, Nos prédécesseurs aient trouvé chez tous la plus intelligente, et la plus admirable générosité. De nouveau, Nous vous exhortons à donner la mesure de votre piété filiale envers la grande Thaumaturge de Beaupré en contribuant selon votre cœur et votre fortune à lui élever au plus tôt une demeure digne d'une Mère si tendrement aimée. Ce sera l'oeuvre impérissable d'une génération qui se souvient!

Invocations

Conformément à une décision de Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de la province civile de Québec, et pour commémorer le cinquantième anniversaire du patronage de sainte Anne, du premier juin au trente et un décembre de l'année courante, dans toutes les églises et chapelles de l'archidiocèse, on récitera, après les Louanges qui terminent la Bénédiction du saint Sacrement, et avant les prières pour la glorification de Monseigneur de Laval, l'invocation: Bonne sainte Anne, priez pour nous.

Sera Notre présente Lettre pastorale lue et publiée au prône dans toutes les églises et chapelles, et en chapitre dans les communautés religieuses de l'archidiocèse, le premier dimanche après sa réception. Donnée à Québec, sous Notre seing, le sceau de Notre archidiocèse, et le contreseing de Notre Chancelier, en la fête de la Méditation de Marie, trente et unième jour de mai mil neuf cent trente-sept.

J.-M. Rodrigue, O. M. L., archevêque de Québec.
Par mandement de Son Eminence, Paul Bernier, prêtre, Chancelier.

L'édition d'honneur des Gouttelettes provoque l'admiration des amis du beau et du bien

Monseigneur Camille Roy, P.A., V.G., l'éminent Recteur de Laval, en a fait l'éloge en préface.
Paul Richard, petit-fils de Pamphile LeMay, en est le délicieux illustrateur: (28 hors-texte).
La toilette typographique est d'un goût exquis.
Prix: \$1.25. Frais de poste: 15 sous.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".
N.B. — On peut offrir ce volume comme livre de récompense.

Langue française

Prix du concours louisianais

Voyage au Congrès de Québec — Bourses d'étude à Laval et à Montréal

Nouvelle-Orléans, 1er juin. (Par courrier). — Le comité louisianais du Deuxième Congrès de la Langue française vient de faire connaître la liste des vainqueurs des concours de composition française qui ont été organisés à l'occasion du congrès. Le premier concours, qui était ouvert aux professeurs des collèges et universités de Louisiane, et le second, ouvert aux élèves de ces mêmes institutions, comportaient tous deux un travail sur "l'influence de la culture française sur la vie politique et nationale de la Louisiane". Le troisième concours, ouvert aux élèves des lycées et académies, comportait un travail sur "La Salle, Bienville et Marquette".

Voici la liste des vainqueurs de ces concours ainsi que les prix qui leur ont été attribués:

Premier concours: Soeur Madeleine, Ecole Saint-Patrice, Lac-Providence, bourse d'étude à l'Université Laval de Québec; Soeur Marcelle, Académie Saint-Vincent, voyage au Congrès; M. Bertrand Dollier, Joseph Maunus High School, Arabi, et Soeur Marie-Florence, Couvent du Mont-Carmel, Abberville, prix de littérature.

Deuxième concours: Mlle Poillon, Gaiennie, Roper, Elia Boudreaux, du Southwestern Louisiana Institute, Lafayette, bourse d'étude à l'Université de Montréal; M. Guertin et Mlle Doris Thibodeaux, du Louisiana State Normal College, et Mlle Pearl Broussard, du Southwestern Louisiana Institute, prix de littérature.

Troisième concours: Mlle Villé, et Mlle Antoinette Barber, Holy Saviour High School, Lockport, bourses d'étude à l'Université Loyola; Mlle Jessie Ann Ellender, Terbonne High School, Houma, médaille d'or; Mlle Montgomery, Kaplan High School, Kaplan, \$25, et Mlle Eather Sterling, Baton Rouge High School, \$10.

Le "cahier des quintuplettes"

Paris, 8. (P.C.-Havas). — Un compositeur français vient de mettre "Quintuplettes" en musique. Le prochain récital de chant de François Mournaud, qui aura lieu le 10 juin, comporte la première audition du "Cahier des quintuplettes", chants du vieux Canada harmonisés par Noël Gallon. François Mournaud et Noël Gallon choisissent "A la claire fontaine". "Dans les prisons de Nantes", "Isabeau s'y promène", "C'était un vieux sauvage" et "A Saint-Malo beau port de mer". Noël Gallon accompagnera elle-même au piano la jeune cantatrice.

La fête du Roi au C. N.

M. O.-A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour le district de Montréal, annonce qu'à l'occasion de la fête du roi, mercredi de cette semaine, les chemins de fer canadiens délivreront des billets à prix réduit valables au départ depuis mardi jusqu'à 2 h. p.m. mercredi et au retour jusqu'à minuit, jeudi le 10 juin.

A l'occasion de la fête, le train régulier des Laurentides qui quitte la gare du tunnel le mardi après-midi, est supprimé et remplacé par un train spécial qui partira mardi à 5 h. 10 de l'après-midi. Au retour le train qui quitte d'habitude le Lac Remi le mercredi matin est remplacé par un autre train qui partira à 5 h. 45 de l'après-midi.

Pour les amateurs de thé vert

THÉ VERT "SALADA"

Juges de paix

Québec, 8. — Le dernier numéro de la Gazette officielle publie les nominations suivantes:

Québec, le 4 mai 1937. MM. Albini Galipeau, commis au bureau des Pilotes, 4510, Lafontaine, N.-A. Drapeau, messager de banque, 2355, Logan, J.-E. Migneault, bourgeois, 2432, Blvd Pie IX, J.-O. Moisan, commis, 4494, Lafontaine, Edouard Roch, employé à American Can Co., 1715, ave de la Salle, tous de Montréal, Joseph-Louis Lamoureux, aide syndic, 5532, 7ème ave, et Frank Wright, commis, 5378, 10ème ave, tous deux de Rosemont, tous juges de paix avec juridiction dans le district judiciaire de Montréal; Clovis Perron, prêtre curé, de Rollet; juge de paix avec juridiction dans le district judiciaire de Pontiac; Napoléon Bolduc et Auguste Filion, cultivateurs, de Sainte-Anastasia de Nelson; juges de paix avec juridiction dans le district judiciaire d'Arthabaska; J.-S. Fontaine, estimateur, contrôleur pour l'Office du Crédit Agricole, Weedon; juge de paix avec juridiction dans le district judiciaire de Saint-François; Elzéar Pelletier, marchand général, de Villermont; juge de paix avec juridiction dans le district judiciaire d'Abitibi; P. C. G. de Gruy, inspecteur de chômage, de Cape Cove; juge de paix avec juridiction dans le district judiciaire de Gaspé; Noël Desrosiers, enquêteur, 75, Notre-Dame, Saint-Hyacinthe, J.-Alex. Donato, officier de l'Assistance publique, 1235, Beaudry, Hubert Lemieux, chef de service de Chasse et Pêche, 98 est, rue Saint-Jacques, et Emile Papineau, officier du service d'assistance aux chômeurs, 2572, Chamblay, tous trois de Montréal et tous quatre juges de paix avec juridiction dans la province de Québec; Omer Ferland, marchand de Saint-Jérôme, et Adélaïde Plourde, agent d'assurance, de Desbiens Mills; juges de paix avec juridiction dans le district judiciaire de Roberval; Louis Simard, agent de colonisation, de Malane; juge de paix avec juridiction dans le district judiciaire de Rimouski, tous aux fins de recevoir le serment solennel, conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires (S. R. Q., 1925, chapitre 145).

Le cygne à trompette

Ottawa, 8. — Le cygne à trompette est un des plus gros oiseaux aquatiques de l'Amérique septentrionale. Cet oiseau magnifique a déjà rempli l'espace qui sépare le littoral du Pacifique du centre-ouest, mais il n'existe plus nulle part, si ce n'est dans la partie la plus occidentale de son ancien habitat. On le chassait autrefois pour son plumage, qui fournissait le célèbre duvet de cygne du commerce. Les autorités fédérales maintiennent un service spécial de préservation de ces oiseaux précieux, et ainsi elles ont pu en augmenter quelque peu le nombre.

Récital du Studio Jean Riddez

Le récital annuel des élèves de M. Jean Riddez, autrefois de l'Opéra de Paris, aura lieu à la salle Willis le lundi 14 juin prochain. Le programme comporte des chœurs, des solos, des fragments du théâtre classique, etc.

Collège Jean-de-Brébeuf

MONTREAL

Sous la direction des

Pères Jésuites

Cours classique complet, couronné par deux années de Philosophie-Sciences et par le degré de Bachelier ès Arts de l'Université de Montréal.

Classe préparatoire aux Élémens latins.

Pensionnat

Demi-Pensionnat

EXTERNAT libre pour les Philosophes et les élèves qui demeurent dans les paroisses de Saint-Germain, de Saint-Pascal, et de Notre-Dame-des-Neiges.

Edifice moderne; cours sportives; sports et gymnastique, au grand air du Mont-Royal.

Prospectus sur demande

s'adresser au R. P. RECTEUR ou au

R. P. PREFET.

3200, Chemin Ste-Catherine
Tél. ELwood 5191-5192

La moutarde sauvage

Ottawa, 8. — La moutarde sauvage commune que l'on trouve dans les champs, est la moutarde de Charlock. On en rencontre deux espèces, la moutarde chinoise et la moutarde noire, que l'on sert quelquefois aux repas. Les espèces les plus ordinairement cultivées sont la moutarde noire et la moutarde blanche. Les graines, pulvérisées en farine, sont mélangées avec la farine de blé et colorées au curcuma. Les importations annuelles de moutarde s'établissent ordinairement à \$300,000 à \$350,000, et la production domestique a une valeur à la fabrique d'un peu moins que ce montant.

Trois soirs de bingo à St-Jacques

Les 10, 11, 12 juin prochains, à 8.30 p.m., aura lieu dans la cour de l'école Saint-Jacques, 315, rue de Montigny est, un grand bingo en plein air. Ces soirées récréatives sont organisées par l'Amicale des Anciens de l'école Saint-Jacques. Entrée libre.

Les Anciens sont priés de considérer cette invitation comme officielle, car aucune convocation n'est expédiée pour ces soirées.

VOYAGE POPULAIRE DU "DEVOIR"

EXPOSITION de PARIS

et tournée avec escorte

FRANCE - ITALIE - SUISSE

LAFAYETTE

Aller à bord du Ligne Française

De QUEBEC et MONTREAL — 1er septembre 1937

Voyage de 47 jours dont 30 en Europe — Huit à Paris; excursion Versailles et Malmaison — 1/2 tarif à l'Exposition — Genève, Chamoni; les Alpes au Grand St-Bernard en autocar — Milan, Venise, Florence, Rome (4 jours) Gènes, Nice; les Corniches, Monte-Carlo etc. et la Côte d'Azur en autocar — Marseille, Avignon — Hébergement à 2, excellents hôtels, visites partout avec guides, tous transport, taxes, pourboires, par personne:

Classe cabine \$540. Classe touriste \$446. 3ème classe \$383

VOYAGE DE 26 JOURS — A Paris 8 jours, hébergement, visite de la ville, Versailles-Malmaison aller et retour en 3ème, par personne \$217.
En plus: classe cabine \$150. — classe touriste \$60.

● NOMBREUSES VARIANTES par voie de Lourdes, Lisieux, Bruxelles, Londres ou retour par la Méditerranée. Prolongation à Paris à prix d'automne.

EXPOSITION DE DUSSELDORF

● De Paris et retour, 7 jours \$58.
● De Paris, le Rhin, Cologne, la Hollande et la Belgique, 15 jours \$125.

LE DEVOIR — VOYAGES

430 N.-Dams est - Tél. BE. 3361* - Montréal

Programme détaillé gratuit sur demande.

Le CIMENT

SUR LEQUEL ON PEUT COMPTER



FABRIQUÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Quels que soient vos problèmes en matières de structure, vous constaterez que le Ciment National, par sa facilité d'adaptation et sa parfaite uniformité, y apportera toujours une solution satisfaisante. Il se mélange aisément, possède une grande force de résistance et dure indéfiniment. Fabriqué dans la

province de Québec, par des ouvriers et avec des matières premières de chez nous, il est vendu par les marchands de matériaux de construction dans presque toutes les localités. Vérifiez la marque du Ciment National quand vous achetez — c'est une assurance de qualité.

LA COMPAGNIE DE CIMENT

NATIONALE

BOITE POSTALE 310

STATION "B"

MONTREAL

H.E. SAVOIE
GERANT

CHACUN
SA PORT
CETTE MARQUE
QUALITÉ

Le communisme dans les chantiers

S. E. Mgr Comtois le dénonce aux anciens retraitants trifluviens

TROIS-RIVIERES, 8. (D.N.C.) — "J'apprends, a dit Mgr Comtois à la clôture du Congrès des anciens retraitants du diocèse, tenu en notre ville, qu'il y a dans tous les chantiers de la province des communistes qui répandent des idées malsaines. L'ennemi est à nos portes. Sa propagande va jusque dans nos campagnes. C'est pourquoi le mot d'ordre des anciens retraitants doit être la guerre au communisme athée. Le communisme est le grand mal moderne. Tous les catholiques doivent se lier contre lui. Il faut que les anciens retraitants l'empêchent de s'infiltrer dans les villes et les campagnes de notre diocèse".

Plus de 3,000 retraitants ont participé à ce congrès. A une réunion présidée par Mgr Hormidas Trudel, le mauvais cinéma a été dénoncé vigoureusement. Mgr Trudel a suggéré la formation d'une ligue pour obtenir de la décence dans les films. Il a terminé par une dénonciation du communisme.

Expéditions géologiques dans la province de Québec

Onze équipes organisées par le ministère provincial des mines

Québec, 8. — M. Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries, a fait part aux journalistes de l'organisation par son département d'expéditions géologiques dans la province de Québec.

Onze équipes ont été organisées. Le ministre leur a assigné la tâche de préparer des cartes géologiques et des rapports des étendues suivantes:

Comté de Temiscamingue. — Le Dr G. S. MacKenzie a été chargé de reviser la carte de Beauchastel-Ouest, qui comprend les mines Francoeur, Halliwell, Aldernac, Arnfield, etc.

Comté d'Abitibi. — M. Bertrand T. Denis doit étudier tout spécialement les nouvelles découvertes de cuivre et de zinc dans les parties contiguës des cantons de Bourlamaque et Louvicoeur.

M. S. H. Ross est chargé de la préparation d'une carte géologique du canton de Launay.

M. Paul-E. Auger continuera dans le territoire d'Abitibi les explorations géologiques entreprises par le Service des Mines les années précédentes.

Le Dr W. W. Longley continuera lui aussi des explorations semblables dans une région contiguë à celle étudiée par M. Auger.

Comté de Sherbrooke. — L'existence de gisements de cuivre dans les cantons de l'Est a toujours attiré l'attention sur la possibilité de

découvertes d'autres gisements exploitables. A cette fin le département envoie le Dr G. V. H. Douglas s'enquérir des conditions géologiques et des gisements minéraux du canton d'Ascot.

Comté de Malapédia. — M. Paul-E. Auger examinera sommairement une étendue de roches amantifères aux environs de Sayabec.

Comté de Frontenac. — Le Dr Carl Faessler étudiera la géologie du canton de Risborough et certains gisements de plomb.

Rive Sud. — M. l'abbé J. W. Lavergne, pendant la première partie de l'été, entreprendra certains relevés destinés à établir la corrélation de certaines formations géologiques de la rive sud, et pendant la seconde partie de l'été il fera l'étude paléontologique des champs pétrolifères de Gaspé.

Comté de Gaspé. — Le Dr I. W. Jones préparera une carte détaillée de la région de la rivière York et des champs pétrolifères de Gaspé, tandis que le Dr H. W. McGerrigle entreprendra un travail semblable dans la partie sud des mêmes champs pétrolifères.

Afin de hâter ces études géologiques dans cette partie de Gaspé, le ministère des Mines et des Pêcheries a fait préparer au cours du printemps une carte indiquant, au moyen des lignes de contour, la topographie de ces étendues.

Retour de MM. Greenshields et Bourque

Plusieurs Canadiens revenant d'Angleterre après avoir assisté aux cérémonies du Couronnement ont rencontré un nombre de passagers qui débarquent de l'Empress of Britain à Québec, jeudi.

On remarque sur la liste des passagers, M. Peter Heenan, ministre des Terres et Forêts de l'Ontario; M. H. E. Wimperis, directeur du département des Recherches scientifiques du ministère de l'Air, à Londres, et président de la Royal Aeronautical Society; le Dr R. E. Wodehouse, d'Ottawa; le juge et Mme R. A. E. Greenshields, de Montréal; le sénateur A. C. Hardy, de Brockville, Ont.; M. J. S. Bourque, sir Charles Gordon, le lieutenant et Mme James Boswell, le lieutenant et Mme J. W. Skaife, de Montréal; lady Price, de Québec; Miles Cathleen et Cecil Collican, d'Ottawa, et Mlle Eldred MacDonald, de Toronto.

A tous les anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur

Le 6e Congrès annuel de la Fédération des Amicales des FF. du Sacré-Coeur est fixé à dimanche prochain, le 13 juin. L'Amicale Richard, de Verdun, recevra les congressistes. Elle prépare de grandes fêtes à cette occasion.

Voici l'ordre du jour:

9.00 — Ralliement de toutes les amicales à l'école Meilleur, 2240, rue Fullum.

9.30 — Réception des congressistes à l'entrée de Verdun, au monument des Braves, angle Wellington et boulevard LaSalle.

10.00 — Réception civique à l'hôtel de ville, remise des clefs de la ville, défilé.

11.00 — Grand-messe, photographie.

1.00 — Banquet.

2.30 — Programme sportif.

3.45 — Programme amateur.

8.30 — Séance-concert (entrée gratuite).

M. Duplessis reçoit le Barreau trifluvien

Les Trois-Rivières, 8. — M. Maurice Duplessis, premier ministre, a reçu hier à titre de bâtonnier, les membres du Barreau des Trois-Rivières. En plus des membres du Barreau, on remarquait à cette réception M. le juge H. A. Fortier, les magistrats F. X. Lacoursière et J. A. Marchand, le commandeur Adolphe Provancher, protonotaire, le sheriff L. P. Mercier, notaire C. E. Vigneau, greffier de la Couronne, M. Arthur Béliveau greffier de la cité, et les journalistes.

Le parler français au Canada

Etude de M. Arthur Beauchêne au congrès des écrivains de langue française à Paris

Paris, 8. (P.C.-Havas) — La première séance du Congrès des écrivains de langue française qui s'est ouvert hier a été marquée par une communication importante d'Arthur Beauchêne, secrétaire de la Société Royale du Canada, sur le parler français en Nouvelle-France.

"C'est facile, a notamment déclaré Arthur Beauchêne, de bien parler et de bien écrire le français dans l'île-de-France, où tout nous y invite. Mais au Canada, pays britannique, dont la population est pour les 2-3 de langue anglaise, il y a des difficultés.

Nous souffrons de l'éloignement de la France et avons à lutter contre les anglicismes. Je ne serai pas surpris de vous entendre dire que nous parlons un français exotique. La langue d'une nation est formée par son peuple et on doit admettre que le peuple canadien-français vivant en Amérique entouré d'Anglais, et plein de loyauté pour l'Empire britannique, n'a pas la même mentalité que le peuple de France. Donc, le vocabulaire qu'il emploie, j'oserai dire qu'il invente, ne peut être identique à celui de la France. Durant le premier siècle de notre détresse, après la cession du Canada, nous n'avons eu à peu près aucun rapport avec la France intellectuelle.

Si notre peuple n'est encore aujourd'hui comme on parlait en France au XVIIe et au XVIIIe siècles, c'est premièrement parce qu'après la cession, nos rapports avec la France ont été à peu près nuls et nous n'avons pas pu suivre l'évolution de la langue.

Notre clergé se fit le champion de notre religion naturellement, et comme corollaire, de la langue. Avant la Restauration on peut dire que les grands classiques du XVIIe siècle, surtout Corneille et Racine, furent les maîtres de nos éducateurs. Les bons prosateurs, tels que Rousseau et Voltaire, étaient à l'honneur. C'est n'était pas de nature à améliorer notre vocabulaire.

La conséquence de tout cela c'est que nous avons aujourd'hui deux écoles: l'une favorise le régionalisme et l'autre demande que nous suivions de près l'évolution de la langue en France. Les régionalistes prétendent que nous devrions employer des expressions du terroir qu'elles soient d'origine française ou non. Les régionalistes voudraient fonder une autre langue française. En linguistique, ils sont hérétiques et schismatiques. Séparer la France intellectuelle et le Canada français intellectuel serait tout aussi illogique que si on séparait Rome du Canada catholique.

Pour s'en référer au Pape sur la question dogmatique, les catholiques du monde entier ne perdent pas leur nationalité. Or, je crois que Paris doit rester pour tous les pays de langue française, le tribunal suprême et que la littérature française peut être son camp d'action jusqu'aux pays qui vivent sous les drapeaux étrangers.

Pour s'en référer au Pape sur la question dogmatique, les catholiques du monde entier ne perdent pas leur nationalité. Or, je crois que Paris doit rester pour tous les pays de langue française, le tribunal suprême et que la littérature française peut être son camp d'action jusqu'aux pays qui vivent sous les drapeaux étrangers.

Aux funérailles de M. Smart

Les funérailles du brigadier-général Smart, ancien député provincial de Westmount et conseiller législatif, ont eu lieu hier après-midi au temple presbytérien Melville.

On remarquait aussi dans l'assistance: MM. Martin Fisher, trésorier provincial; William Tremblay, ministre du Travail; M. Bulloch, ministre sans portefeuille; Alphonse Raymond, président du Conseil législatif; L. A. Giroux, conseiller législatif; Raoul Grohé, conseiller législatif; les députés Gérard Thibault, Robinson, Lafleur et Bédard; le sénateur Beaubien, le député fédéral Walsh; des représentants de la ville de Montréal; MM. Honoré Mercier, Beaudry Leman, J. J. Penverne, Léon Garneau, Horace Gagné et autres.

Nouveau concours de la route par l'Imperial Oil

La plupart de ceux qui conduisent une auto sont intéressés à connaître la moyenne du parcours par gallon de gasoline, mais peu prennent la peine de s'en assurer exactement. Le concours de la route, qui vient d'entreprendre l'Imperial Oil dans tout le Canada, fournit aux automobilistes une occasion unique de s'en rendre compte et d'apprendre en même temps d'autres faits intéressants concernant l'économie dans l'usage de leur voiture.

Un livret officiel est donné aux participants, registre dans lequel ils entreront tous les achats de gasoline pour un parcours de 1,000 milles de même que le nombre de milles chaque fois. A la fin du concours, le participant pourra faire le calcul du nombre de milles qu'il a obtenu en divisant le nombre de milles parcourus par le nombre de gallons dépensés.

On s'attend qu'au moins 100,000 automobilistes prendront part à ce concours et que les renseignements réunis dans un si grand nombre de registres fourniront des faits intéressants quant aux résultats réels obtenus par la moyenne des automobilistes sur une route ordinaire. Pour atteindre ce but, l'Imperial Oil invite tous les participants à envoyer leurs registres à la fin du concours. Des prix au montant de \$4,000 seront adjugés à ceux dont les registres seront les mieux tenus.

Ecole de chimie de Québec

Québec, 7. (D.N.C.) — L'Association des diplômés de l'Ecole de Chimie a tenu samedi soir à l'hôtel St-Louis, son grand banquet annuel, sous la présidence de M. Lucien Morin. Dans l'après-midi avait eu lieu les élections du conseil de l'association.

M. le docteur J. L. Tremblay fut élu président de l'association, M. A. Roberge, vice-président et Roland Hudon, secrétaire-trésorier, conseillers, MM. Calixte Hébert, Roland Faucher, et P. E. Auger. M. Lucien Morin, président sortant de charge agira comme aiseur.

Amicale St-Charles

L'Amicale des anciens de St-Charles organise pour les 17 et 18 juin, sa première partie de bingo dans la salle de l'Ecole St-Charles, 1300 rue Island.

Le but de cette partie est d'apporter des fonds en vue des fêtes du centenaire de l'arrivée des Frères au Canada et aussi du cinquantenaire de la paroisse St-Charles.

"Huile"

Perrigault, 8 (S. P. A.). — Des surveillants au service de la non-intervention ont arrêté près de la frontière franco-espagnole deux wagons chargés d'un puissant explosif. L'explosif était dans des tubes métalliques portant l'indication "Huile".

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

M. Robitaille et la "M. L. H. & P."

Montréal, 1er juin 1937. Monsieur le Directeur, Le "Canada" du 12 mai 1937 prêtait à M. Frank Pouliot, député de Missisquoi, l'honneur de publier son article sur la Chambre provinciale lorsque fut créé le Syndicat National de l'Électricité, et désavouées nulle part que je sache:

"Des amis du député de Québec-Centre ont prétendu qu'à Montréal, un montant annuel de 12 millions de dollars de trop est payé par la population pour son électricité, quand la Montreal Light, Heat & Power Company paie presque toute l'île de Montréal, soit quinze différentes municipalités, à raison de 1936 que 10 1/2 millions de dollars au chapitre de l'électricité, en recettes brutes totales. Cet argument est ridicule, à sa face même. Sur un revenu total de 22 millions de dollars, pour gaz et électricité, cette compagnie a des dépenses d'exploitation de \$8,818,988, des taxes de plus de \$24,229, des charges fixes de plus de \$3,000,000. Comment concilier cet avec l'argument que les consommateurs paient 12 millions de trop par an?"

Le chapeau me va si bien que je le mets. C'est tout ce que j'ai à dire à mon ami le docteur Hamel. Je n'en rougis point, et, plus qu'à mon tour, peut-être, j'ai dit au rédacteur de l'Électricité, d'économiser, de 1927 à 1933, environ \$24,000,000. Cette déclaration je l'ai faite devant la Commission Lapointe, en novembre 1933, et j'ai été réprimandé. Je n'ai pas repris. La Montreal Light, Heat & Power Co., mise en cause, n'a jamais tenté de se défendre. M. Pouliot a plus d'audace: je l'en félicite.

Avant de lui fournir la preuve qu'il souhaite, qu'il me permette deux remarques: 1-Dabord, il fausse complètement le sens de sa déclaration, car je n'ai jamais dit que le coût de l'électricité, sur un revenu brut de 16 1/2 millions nous pourrions économiser 12 millions, mais que sur un revenu net d'environ 24 millions (pour gaz, électricité, etc.), cette économie était possible.

Le procédé d'argumentation est tout à fait défectueux. C'est tout ce que j'ai à dire au "Montréal Herald" le 4 septembre dernier: ce journal dénaturait mon dire, et nous avons dû nous défendre, quitte ensuite à biffer de la mise au point la démonstration qui le réfutait. Le député de Missisquoi ignore, sans doute, être en si bonne compagnie.

Pareille déclaration, d'ailleurs, m'était impossible: jusqu'en 1934, la comptabilité de la Montreal Light, Heat & Power Co., n'indiquait pas, sous postes séparés, les revenus et les dépenses des services du gaz et de l'électricité, comme l'établissent les rapports aux actionnaires (Financial Post corp. Service, fascicule "Montreal Light, Heat & P. Co.", 25 février 1935, page 9). Je ne suis pas sûr que M. Pouliot n'ait pas senti cette confusion plutôt grosse, puisqu'il n'a pu s'empêcher de dire que les dépenses, attribuables à ce seul service d'électricité, s'élevaient à 12 millions, chiffre qui n'est que le chiffre de la dépense de l'électricité seule, et non de l'électricité et du gaz.

La seconde remarque, c'est qu'il a utilisé le relevé des revenus et des dépenses de la Montreal Light, Heat & Power Co., pour faire une singulière légende, en omettant la dépense de l'électricité seule, et en ajoutant la dépense de l'électricité et du gaz, ce qui est tout à fait faux.

En voici la substance:

Revenu:	
Electricité	\$16,458,046
Gaz	5,025,131
Autre revenu d'opérations	518,701
Revenu autre que ceux d'opérations	2,712,506
Total du revenu brut	24,712,446
Dépenses:	
Impôts	8,818,988
Taxes	24,229
Revenu net	10,628,004
Revenu net	10,628,004
Moins charges fixes	3,028,503
Profit net	7,599,501
Moins appropriations	6,733,772
Dividendes	20,000
Fonds de pension	20,000
Surplus de l'année transporté	750,000
Capital et Surplus	300,729

Ce relevé indique l'importance relative des diverses sources de revenu. Et maintenant, si maintenant nous nous posons de M. Pouliot, nous constatons: 1- au chapitre des revenus, l'omission de \$2,712,506 (autre revenu d'opérations); 2- au chapitre des dépenses, l'omission de \$24,229 (taxes); 3- au chapitre des dépenses, l'omission de \$3,028,503 (charges fixes); 4- au chapitre des dépenses, l'omission de \$8,818,988 (impôts); 5- au chapitre des dépenses, l'omission de \$20,000 (fonds de pension); 6- au chapitre des dépenses, l'omission de \$20,000 (dividendes); 7- au chapitre des dépenses, l'omission de \$750,000 (surplus de l'année transporté); 8- au chapitre des dépenses, l'omission de \$300,729 (capital et surplus).

2-Au chapitre des dépenses, le poste "taxes" méritait un éclaircissement: il est vrai que cela est crevé l'abcès. Ce poste est gonflé d'un lourd impôt sur le revenu, impôt payé non seulement sur les bénéfices que réclament les dividendes versés au capital réel, mais encore sur ceux qui doivent assurer le revenu sur les 3,883,674 actions représentant un capital fictif.

Pour alléger ces taxes, il suffirait d'assainir le capital et de cesser l'accumulation de réserves non justifiées. Ce sont peut-être là choses à ne pas dire?

3-Nulle allusion non plus dans son exposé, aux charges pour dépréciation. La Commission Lapointe a déclaré excessives les dépréciations prises par la "Montreal Light, Heat & Power Co." (Page 35, Rapport de la Commission de l'Électricité, 1935). La Commission Lapointe continue de plus belle et ose dire que le montant des dépréciations de 1929, son bilan indiquait 22 millions de dollars et cependant la "Montreal Light, Heat & Power" était autorisée à émettre de nouvelles actions qui lui rapportèrent la somme de \$4,793,853. M. Pouliot a-t-il craint d'attirer l'attention des députés sur ces sources extraordinaires de revenu ou n'avait-il, lui-même, reçu que des informations incomplètes? L'omission est importante.

4-Enfin, le poste "dividendes" (\$6,733,772) manque aussi d'être éclairci. Bataillon! qu'il nous soit permis d'écarter la somme versée aux actions sans mise de fonds \$2,828,511 et celle de \$908,261 versée aux 608,319 actions qui seules ont participé à la compagnie des fonds, soit \$25,285,890. Le bon génie de la compagnie n'aurait pu soulever à M. Pouliot omission plus prudente.

5-Maintenant, puisque M. Pouliot ignore comment s'établissent les listes citoyennes du district de Montréal, la possibilité d'une économie de 12 millions de dollars par année, ne me permet de lui renouveler la démonstration que j'ai faite, seulement qu'elle soit un peu longue.

De 1927 à 1933, si la Commission des Services Publics avait été constituée de ce district, elle pouvait leur égarer les sommes que voici:

Dividendes sur capital fictif	\$35,846,510
Augmentation de surplus et de réserves	34,375,492
Ajouts l'intérêt aux taux de 5% l'an	70,421,802
1- sur \$200,000 payés en trop aux actionnaires, en 1926, soit pour 7 ans	7,000,000
2- sur \$2,500,000 empruntés en 1930, pour acheter le paiement des actions de la Québec New-England Hydro-Elec. Corp., soit	937,500
Total	78,349,302

Enfin, sur ces \$78,349,302 qu'il eût été possible d'économiser aux consommateurs, le "Montréal Light, Heat & Power Co." n'aurait pas versé, à titre d'impôt sur le revenu, environ 8,000,000.

soit une économie totale de \$86,349,302 à répartir sur une période de sept années, ce qui donne une moyenne de 12 millions de dollars par an.

M. Pouliot peut-il contester ces chiffres? Le "Montréal Light, Heat & Power Co." n'a jamais tenté de les réfuter. Si l'argumentation lui paraît ridicule, "à la face", nous lui saurons gré de l'établir.

Enfin, puisque son intervention à la Chambre lui donne à son insu, peut-être, figure d'avocat de la "Montreal Light, Heat & Power Co.", il me permettra de lui demander son avis sur quelques abus commises par cette compagnie sous l'œil complaisant de la Commission des Services Publics.

1-Mouillage de plus de \$45,000,000 dans la capitalisation.

2-Paiement en 1926 de \$32,363,950 à des actionnaires dont elle et ses subsidiaires n'avaient reçu que \$10,757,260.

3-Offre faite, en 1926, par la "M. L. H. & P. Co." à ses clients employés, de souscrire aux 100,000 actions vendues \$50, l'unité alors qu'elle avait été achetée à \$79.99 actions privilégiées, il ne restait pas un sou de valeur réelle pour garantir les 194,837 actions, qui étaient nominales, alors en cours.

4-Achat des actions de la Québec New-England Hydro-Elec. Corp. pour environ \$8,000,000 alors que leur valeur aux livres n'était que de \$350,500.

5-Emission, de 1930 à 1932, d'actions et de detures qui prirent au public, en pleine crise, \$46,793,853 alors que la compagnie avait 22 millions en disponibilités au 31 décembre 1929.

Ce serait certes œuvre louable et profitable aux souscripteurs de ces \$46,793,853 si M. Pouliot obtenait de la compagnie le détail des placements qu'elle fit de cette somme. Mais elle n'a rien fait. Pour ma part, j'ai valablement tenté d'obtenir ces renseignements devant la Commission Lapointe.

Ceci dit, devant un tel ensemble d'abus dont nous accable la "Montreal Light, Heat & Power Co.", Monsieur Frank Pouliot admettra, l'en suis sûr, qu'il a tort, chez nous, pareil régime nous fournissait des armes terribles aux communistes.

Il est assez vain de clamer contre eux et de se glorifier du caractère catholique de la province, si on y tolère pareilles infractions à la morale, on laisse répandre à pleines mains les semences de communisme. C'est à la racine du mal, c'est à ses déformations profondes que le Pape veut nous faire réfléchir.

Je vous remercie, Monsieur le Directeur, de votre généreuse hospitalité.

Ernest ROBITAILLE, Comptable public licencié, 266 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Les Syndicats catholiques

FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

L'assemblée mensuelle du Syndicat catholique national des fonctionnaires municipaux aura lieu ce soir à 8 h. au no 1231 est, rue de Montigny. On fera le choix des délégués qui prendront part au congrès de Jonquière.

Il y aura aussi ce soir, à 8 h., l'assemblée régulière des employés de l'arrêté à 1231 est, rue de Montigny.

Amelia Earhart traverse enfin l'Atlantique-Sud

Dakar, Sénégal français, 8 (A. P.). — Amelia Earhart, en train d'accomplir une envolée autour du globe, a survolé hier l'Atlantique-Sud. Cette intrépidité aviatrice s'est rendue de Natal, Brésil, à St-Louis, capitale du Sénégal, en treize heures et dix-neuf minutes. Elle devait atterrir à Dakar. On ne sait pas encore pourquoi elle ne s'est pas rendue à son but. Elle a parcouru environ 1,900 milles d'affilée.

Premier départ POUR LE SAGUENAY

vendredi, le 11 juin

Que vous croyez en un gai voyage de vacances, plein de variété et d'imprévu, ou que vous désirez simplement vous reposer pendant quelques jours, en respirant l'air pur et en admirant des paysages uniques au monde, optez cette année pour une croisière au Saguenay.

Vous descendez le grand fleuve, qui déroule sous vos yeux ses rives pittoresques, vous passez en vue de Québec et de sa citadelle, vous vous arrêtez au somptueux Manoir Richelieu et après Tadoussac, vous pénétrez dans le majestueux Saguenay.

Votre bateau, l'un des plus luxueux du genre au monde, vous offre tout le confort... cabines extérieures, avec eau courante, chaude et froide... ponts spacieux... cuisine exquise... service parfait... dame et musique de concert.

Départ du quai Victoria, à 6 h. 45 p.m., H.N.E., chaque mardi et vendredi d'ici au 25 juin. Tous les jours après cette date.

Pour tous renseignements, locations, etc., s'adresser à toute agence de voyages ou à la

CANADA STEAMSHIP LINES

715 CARRE VICTORIA, MONTREAL — Lancaster 0231

Hôtel Mont-Royal: Plateau 1965
Hôtel Windsor: Plateau 7445

Philippe Beaubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL CA. 5731

Vient de paraître

"MANUEL DES QUESTIONS ET REPONSES D'EXAMENS DES GARDES-MALADES"

Beau volume de 460 pages contenant plus de 1000 questions pratiques, rédigées dans un style clair et concis, sur tous les sujets généraux de médecine qui intéressent les religieux hospitaliers, les gardes-malades les étudiants en médecine et les infirmiers. Le premier et le seul du genre au Canada.

Reliure solide, typographie aérée, manipulation facile.

Au comptoir \$2.00, par la poste \$2.20.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Mort de Jean Harlow

Los Angeles, 8. (A. P.). — La blonde actrice de cinéma Jean Harlow (de son vrai nom Harlean Carpenter) est morte à 26 ans.

Elle se maria trois fois. Un de ses maris, Paul Bern, s'enleva la vie et elle divorça d'avec les deux autres: Charles McGrew, entrepreneur en sport, et Harold Rosson, cinéographe.

Son salaire était d'environ \$4,000 par semaine.

La radiodiffusion et la publicité le dimanche

Ottawa, 8. (C. P.). — L'Eglise presbytérienne du Canada se prononce sous peu et de manière non équivoque contre la radiodiffusion des programmes de publicité le dimanche.

Ces travaux sont effectués en prévision de l'Exposition universelle de 1941, qui se tiendra précisément dans une zone comprise entre Rome et la mer.

Notre Maître le Passé,

(11e série) par M. l'abbé Lionel GROULX

Jacques Cartier à Hochelaga, Le dossier de Dollard, Les grands historiens de l'Outaouais, A travers les vieux journaux du "British Museum", Une heure avec l'abbé Groulx à propos de "37", Les "Patriotes" de

change
res
EK EXCHANGE
RB MARKET
Edifice Aldred, Place d'Armes
MONTREAL
Plateau 27514
RE, TORONTO et VANCOUVER

Pour les enfants basques de Bilbao

Quête pour les victimes de la révolution espagnole dans toutes les églises du diocèse de Paris, dimanche le 20 juin — Appel du cardinal Verdier

Paris, 8 (P.C.-Havas). — Sur l'initiative du cardinal-archevêque, on organise des secours pour les enfants basques de Bilbao. La quête sera faite en faveur des victimes de la révolution espagnole dans toutes les églises du diocèse de Paris, dimanche, le 20 juin.

"Des milliers d'enfants quittent Bilbao, a déclaré à ce sujet le cardinal Verdier dans une lettre publiée par la Semaine religieuse de Paris, en même temps qu'une autre lettre dans laquelle le cardinal, à l'occasion de la fête du Sacré Cœur, demande à tous les fidèles de prier pour la santé du Souverain Pontife.

"L'Angleterre et la Belgique, poursuit l'éminent prélat, en accueillent noblement un grand nombre. Plus nombreux encore seront ceux qui demanderont à la France l'hospitalité.

"Les pouvoirs publics, les confé-

rences de Saint-Vincent de Paul et autres institutions privées, dont nos chers jacobins, sont à la tâche pour préparer à ces pauvres petits des foyers accueillants.

"Notre comité central d'action catholique a déjà prévenu les évêques des départements où les institutions publiques recevront les instituteurs exilés, pour les signaler à leur paternel dévouement. Nous voudrions tant assurer à ces petits malheureux le pain du corps et le pain de l'âme et, par surcroît, donner à l'Espagne un témoignage de notre sympathie.

"Nous ne pouvons pas oublier que ces enfants basques ont grandi pour la plupart dans des foyers très chrétiens. Et, dernièrement, leur évêque nous écrivait en termes émouvants pour nous recommander en son nom et au nom de leurs parents ces innocentes victimes".

La question de l'or

L'Angleterre hausse le prix de ce métal à \$34.72 l'once pour en enrayer l'expédition à l'étranger

Londres, 8. (S.P.C.). — L'Angleterre a hier haussé le prix de l'or à 10 shillings et 8 1/2 pence (\$34.72) l'once pour enrayer l'expédition de l'or à l'étranger, et le gouvernement a affirmé que l'accord de stabilisation financière avec la France et les Etats-Unis sera continué.

Ces deux facteurs ont clarifié la situation financière. Le nouveau prix de l'or constitue une augmentation de 9.8 cents l'once, et cette augmentation a un double but.

D'abord elle diminue la marge qui existe entre le prix de l'or à Londres et à New-York, où il est de \$35 l'once, et en conséquence les expéditions de Londres à New-York deviennent moins profitables. Au prix actuel les expéditeurs gagnent environ 5 cents l'once, au lieu de 14 cents samedi dernier; on a craint que les exportations persistantes de métal rompent la stabilisation Angleterre-Etats-Unis. On a vendu pour \$84 millions d'or sur le marché de Londres depuis deux semaines.

Le deuxième effet de cette augmentation est d'appuyer la déclaration à l'effet que l'Angleterre, la France et les Etats-Unis n'ont pas l'intention de diminuer le prix de l'or à \$30 l'once à New-York, et de stabiliser la livre à \$5 et le franc à 5 cents.

Cette augmentation a eu pour effet d'enrayer la sortie de l'or. Les ventes à Londres hier ont été de 262 lingots évalués à environ \$3,636,000 comparativement à environ \$6,484,000 samedi.

Le li-col, D.-J. Colville, secrétaire financier du trésor, a donné l'assurance hier à la Chambre des Communes que l'accord tripartite sera maintenu. Il a ajouté qu'il n'y a aucune indication que les conditions du crédit soient mauvaises dans le moment, et qu'on ne laissera pas une telle situation se développer.

Les trois Etats ont créé un fonds de stabilisation lors de la dévaluation du franc l'automne dernier, fonds qui devait servir à des achats d'or et d'autres transactions financières dans le but de maintenir les trois devises: livre, franc et dollar, à une valeur raisonnablement stable entre elles. M. Colville n'a pas répondu à une question qui lui a été posée quant à ce fonds; on lui a demandé si ce fonds servirait pour les achats très considérables d'or ou si le fonds serait augmenté.

Trois explications

Les experts donnent trois explications de la récente panique de l'or:

1. Que Londres se sentait victime d'une panique déraisonnable. 2. Que le prix de l'or à Londres avait été maintenu plus bas que celui de New-York pour secourir les spéculateurs timides qui étaient prêts à vendre le métal à bon marché, dans la crainte que le prix de \$35 de New-York soit abaissé.

3. Une théorie que le fonds d'égalisation britannique était sorti du marché, et avait ensuite constaté que la machinerie normale pour ajuster l'or au prix du dollar et de la livre ne fonctionnerait pas sans appui officiel.

Le fonds d'égalisation a été un fort acheteur ces jours derniers, mais n'a acheté que pour un faible montant hier.

L'explication de la panique semble être la suivante: De riches capitalistes d'Angleterre et des pays continentaux détenaient des quantités considérables d'or dans les voûtes de Londres, comme placement. Les récents hauts prix de l'or ont suscité la mise en production de mines d'or qui n'étaient pas profitables jusqu'ici, ce qui a apporté un nouvel approvisionnement d'or. L'or détenu dans les voûtes et la nouvelle production des mines ont encombré le marché de Londres. Les capitalistes ont cherché à vendre à l'étranger où le prix était plus intéressant, et ont ainsi converti leurs lingots en monnaie.

A Washington l'augmentation du prix de l'or a été accueillie sans commentaire. Mais le représentant Hamilton Fish, républicain de New-York, a dit que cela n'arrêterait pas le flot de l'or vers les Etats-Unis. Ce critique de la politique de Roosevelt sur l'or a ajouté: Aussi longtemps que nous paierons \$35 l'or continuera d'être jeté ici. Nous avons déjà payé approximativement \$5 milliards pour de l'or qui a donné aux pays étrangers un profit de plus de \$2 milliards.

Bonne nouvelle pour les Canadiens

Ottawa, 8. (S.P.C.). — La nouvelle que la panique de l'or à Londres est terminée et l'augmentation

du prix de l'or dans la cité, sont de bonnes nouvelles pour les Canadiens qui sont intéressés dans les mines d'or.

Le prix de \$35 l'once à New-York a eu pour résultat que plusieurs vieilles mines d'or canadiennes ont été remises en production, et que des mines qui n'étaient pas assez riches pour être exploitées jusqu'ici sont devenues d'un rendement profitable. La plus grande partie de la production de l'or au Canada, qui est maintenant d'environ \$130 millions par année, est vendue aux Etats-Unis. Toutes les exportations sont effectuées par l'entremise d'une agence du gouvernement et sur permis du gouvernement.

L'automne dernier, pendant un certain temps, on a fait des exportations à Londres parce que le marché y était plus favorable, mais depuis le marché le plus payant pour nous a été New-York.

L'augmentation à Londres laisse encore une marge en faveur de New-York, et de plus les dépenses d'assurance et d'intérêt sont plus fortes pour les exportations transatlantiques. Les autorités ici n'ont pas été alarmées par la récente panique.

A Verdun

Fermeture de bonne heure — Fondation d'une école technique

Le conseil municipal de Verdun a hier soir voté en première lecture un projet de règlement pour la fermeture de bonne des magasins. Le nouveau règlement pourvoit à ce que les magasins ferment à dix heures le samedi et à six heures les autres jours de la semaine. De plus lorsqu'un magasin ouvrira le soir la veille d'une fête il devra fermer le jour de la fête. Actuellement le commerce de Verdun est soumis au même règlement que Montréal à ce sujet.

Le conseil a voté la somme de \$7,500 pour la fondation d'une école technique où l'on enseignera les arts et les métiers aux jeunes gens. Le gouvernement provincial a accepté de contribuer aux frais d'administration de la première année pour le montant de \$7,500.

Toutefois la fondation de cette école ne nécessitera la construction d'aucun nouvel édifice ni même que le conseil n'emprunte pas d'argent à cette fin. On prendra dix mille dollars à même le surplus de \$36,000 réalisé l'an dernier. Cette somme, \$7,500 seront consacrés à l'aménagement de l'école et les derniers \$2,500 aux réparations que l'on fera à l'ancienne caserne de pompiers, située sur l'axe Verdun. Les travaux commenceront incessamment et tout sera mis en oeuvre pour terminer les réparations au plus tôt.

Vie des travaux

Le maire, M. Hervé Ferland et les échevins visiteront aujourd'hui tous les travaux entrepris par la Ville pour procurer de l'ouvrage aux chômeurs et en particulier la plage de Verdun que l'on se propose de moderniser. On aurait l'intention d'enlever tous les cailloux et de faire mettre du sable.

On a voté en deuxième lecture un amendement au règlement 315 pour défendre aux bouchers d'exposer des viandes dans les montres des magasins si ces dernières ne sont pas munies d'un système de réfrigération. Ce règlement sera appliqué du premier mai au 15 septembre.

Durant les mois d'été le conseil a résolu de tenir ses séances à cinq heures du soir au lieu de huit heures. Un amendement à la charte de la ville autorise le conseil à modifier l'heure de ses séances à volonté. On a aussi adopté une résolution de sympathie à l'occasion de la mort du brigadier-général A. Smart survenue récemment.

\$3,000,000 en prêts agricoles

Québec, 8 (D.N.C.). — Environ \$3,000,000 ont été versés en prêts consentis aux agriculteurs en vertu de la loi du crédit agricole dont la mise en vigueur remonte au mois de février. L'office du crédit agricole a reçu à date 18,059 demandes de prêts, les emprunteurs remplissent les formulaires nécessaires et les requêtes qui n'ont pas encore été agréées sont à l'étude.

Ces prêts faits aux agriculteurs représentent une valeur moyenne d'un peu plus de \$2,000 et les demandes continuent d'affluer au département de l'agriculture.

Les finissants de Ste-Anne

Québec, 8 (D.N.C.). — Les finissants de Ste-Anne de la Pocatière ont signé le ruban emblème de leur vocation au pied de la Madone de la rivière Ouelle. Sur 26, 17 se destinent à la prêtrise.

Le Dr Bethune vient au Canada

Le chef de la clinique canadienne de transfusion de sang en Espagne repousse l'accusation de "communiste" portée contre le gouvernement républicain espagnol

New-York, 8 (C.P.). — Le docteur Norman Bethune, de Montréal, chef de la clinique canadienne de transfusion de sang en Espagne, repousse l'accusation de "communiste" portée contre le gouvernement républicain espagnol. M. Bethune est de passage à New-York en route vers Montréal. Le salut des Espagnols n'a rien de communiste. C'est un geste d'antifascisme. Le gouvernement de Valence ne renferme que deux ministres communistes, sur neuf.

M. Bethune vient faire une tournée de conférences au Canada, après quoi il retournera prendre la direction de son service en Espagne. Il a déclaré au sujet de la guerre civile:

1) Le moral des troupes du gouvernement de Valence et de la population civile est "meilleur que jamais auparavant".

2) La guerre civile durera longtemps et le gouvernement de Valence remportera la victoire à la condition que la force de la non-intervention internationale prenne fin.

3) Le conflit espagnol est la troisième phase de la guerre mondiale de la démocratie contre le fascisme. Les deux premières, gagnées par le fascisme, furent la Mandchourie et l'Ethiopie. Cette fois, les fascistes ne gagneront pas.

4) La force de la non-intervention n'a servi qu'à aider les insurgés; ceux-ci ont obtenu quand même hommes et armes, tandis que le gouvernement de Valence n'a plus rien reçu.

5) Madrid ne tombera jamais aux mains des insurgés et Bilbao se défendra victorieusement à moins que les adversaires ne recourent aux gaz empoisonnés.

Le docteur Bethune est débarqué du *Queen Mary* hier et se mettra en route pour le Canada jeudi. Il rapporte des photos des 25 hommes de son hôpital, qui ont recueilli 90 gallons de sang de 1,200 donneurs et l'ont injecté dans les veines de plus de 700 blessés. Le sang recueilli est mis dans des bouteilles à lait ordinaires. On y ajoute 6 pour 100 de citrate de sodium puis on place le tout dans des glacières électriques à destination des hôpitaux. La demande de sang pour transfusion est considérable. Cinq voitures rapides le livrent. Il a parmi ses collaborateurs trois Canadiens, un de Montréal et deux de Toronto.

Selon le médecin canadien, il y a 100,000 combattants italiens en Espagne, surtout dans le nord. Il y aurait d'autre part environ 50,000 Allemands. La défaite des Italiens à Guadalajara, dit-il, a été la pire défaite des temps modernes. Les Italiens ont laissé sur place un stock important d'armes et munitions.

M. Bethune a aussi déclaré que le gouvernement de Valence a le concours des techniciens russes, qu'il considère comme de réels volontaires. La plus grande partie des armes et munitions proviennent de la Russie. Il ajoute que le gouvernement a renvoyé en Italie les Italiens faits prisonniers dans l'espoir qu'ils y seront des missionnaires antifascistes.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

Service aérien Europe-Amérique

Envolée transatlantique d'essai le 24 juin — A la Pointe-aux-Trembles

Ottawa, 8. — (C.P.). — Le ministre du transport, M. Rowe, annonce que son ministère coopère avec l'Imperial Airways et la Pan-American Airways à préparer l'enlèvement transatlantique d'essai qui aura lieu le 24 juin et qui est destinée à inaugurer le service aérien Europe-Amérique. L'avion *Caledonia* ou *Combra* quittera Foynes, port de l'Etat libre d'Irlande, à destination de Botwood, Terre-Neuve. Le même jour, un autre avion partira de New-York à destination de l'Angleterre et crociera l'autre. Dans les deux sens, les avions survoleront Montréal, s'y arrêteront aussi.

Le ministère du transport a fait établir des stations de T.S.F. à Shédiac et à Rimouski pour transmettre les messages météorologiques. A Montréal, également, on a installé un nouveau transmetteur. Les avions transatlantiques se serviront aussi des services de signaux.

A Montréal, les avions se posent sur le fleuve, vis-à-vis la Pointe-aux-Trembles. On installe à cette fin des bouées.

M. Rowe ajoute que lors du passage d'un des avions à Montréal, à la fin de la saison, cet avion ira à Toronto.

Les autorités canadiennes ont commencé à étudier le projet d'un service aérien transatlantique dès 1933, à Terre-Neuve. Elles l'ont étudié ensuite à Ottawa, à Londres, à Washington, au cours de conférences.

Dîner à Londres et prendre le thé à Montréal le lendemain, telle est la prédiction de M. Parkin, du conseil national des recherches scientifiques, d'Ottawa, avec le nouveau service aérien. M. Parkin fait observer que la route du sud est plus longue de 2,000 milles que la route de l'arctique, mais que les aviateurs prendront bientôt l'habitude de voler sans arrêt de Londres à Montréal.

Montréal sera le terminus aérien des envolées. L'horaire proposé est le suivant: départ de Londres à 8 h 15; arrivée à Botwood, à 11 heures du matin; arrivée à Mon-

La priorité du français

Le "Canadian Chamber of Commerce" demande le rappel de cette loi

La Canadian Chamber of Commerce vient d'envoyer à M. Duplessis, premier ministre de la province de Québec, une requête lui demandant de rappeler le plus tôt possible la loi faisant prévaloir le texte français des lois provinciales sur le texte anglais lorsque ces textes diffèrent.

Voici le texte de la requête: "Le comité exécutif de la Canadian Chamber of Commerce considère avec la plus grande inquiétude ce que comporte le bill 38 qui a été récemment adopté par l'Assemblée législative de Québec. Cette loi qui enlève à l'anglais son égalité avec le français et qui donne priorité à la langue française, doit, croyons-nous, être déplorée. On ne peut considérer comme saluatoire un changement aussi soudain vu qu'une allusion officielle n'a été faite pour montrer que les dispositions régissant l'emploi impartial des deux langues ont cours des deux derniers siècles ont été préjudiciables aux droits ou aux privilèges de tout citoyen canadien. Le caractère de cette législation est tel qu'il décevra les espérances des Canadiens des autres provinces qui croient à la solidarité canadienne et s'efforcent d'entendre sa réalisation pour le bien général. Au lieu de resserrer les liens entre les Canadiens, la sanction d'une telle loi ne peut qu'encourager le provincialisme divisif. Pour cette raison, la Canadian Chamber of Commerce doit protester vigoureusement contre une telle loi et elle recommande respectueusement dans l'intérêt national que le bill 38 soit déposé sans force le plus tôt possible et que le gouvernement prenne les mesures nécessaires à rendre ses dispositions inopérantes.

Henry-W. MORGAN,

président du comité exécutif"

Le docteur Bethune est débarqué du *Queen Mary* hier et se mettra en route pour le Canada jeudi. Il rapporte des photos des 25 hommes de son hôpital, qui ont recueilli 90 gallons de sang de 1,200 donneurs et l'ont injecté dans les veines de plus de 700 blessés. Le sang recueilli est mis dans des bouteilles à lait ordinaires. On y ajoute 6 pour 100 de citrate de sodium puis on place le tout dans des glacières électriques à destination des hôpitaux. La demande de sang pour transfusion est considérable. Cinq voitures rapides le livrent. Il a parmi ses collaborateurs trois Canadiens, un de Montréal et deux de Toronto.

Selon le médecin canadien, il y a 100,000 combattants italiens en Espagne, surtout dans le nord. Il y aurait d'autre part environ 50,000 Allemands. La défaite des Italiens à Guadalajara, dit-il, a été la pire défaite des temps modernes. Les Italiens ont laissé sur place un stock important d'armes et munitions.

M. Bethune a aussi déclaré que le gouvernement de Valence a le concours des techniciens russes, qu'il considère comme de réels volontaires. La plus grande partie des armes et munitions proviennent de la Russie. Il ajoute que le gouvernement a renvoyé en Italie les Italiens faits prisonniers dans l'espoir qu'ils y seront des missionnaires antifascistes.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

Le docteur Bethune est débarqué du *Queen Mary* hier et se mettra en route pour le Canada jeudi. Il rapporte des photos des 25 hommes de son hôpital, qui ont recueilli 90 gallons de sang de 1,200 donneurs et l'ont injecté dans les veines de plus de 700 blessés. Le sang recueilli est mis dans des bouteilles à lait ordinaires. On y ajoute 6 pour 100 de citrate de sodium puis on place le tout dans des glacières électriques à destination des hôpitaux. La demande de sang pour transfusion est considérable. Cinq voitures rapides le livrent. Il a parmi ses collaborateurs trois Canadiens, un de Montréal et deux de Toronto.

Selon le médecin canadien, il y a 100,000 combattants italiens en Espagne, surtout dans le nord. Il y aurait d'autre part environ 50,000 Allemands. La défaite des Italiens à Guadalajara, dit-il, a été la pire défaite des temps modernes. Les Italiens ont laissé sur place un stock important d'armes et munitions.

M. Bethune a aussi déclaré que le gouvernement de Valence a le concours des techniciens russes, qu'il considère comme de réels volontaires. La plus grande partie des armes et munitions proviennent de la Russie. Il ajoute que le gouvernement a renvoyé en Italie les Italiens faits prisonniers dans l'espoir qu'ils y seront des missionnaires antifascistes.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

M. Bethune est d'avis que la mort de Mola ne changera pas grand-chose au sort de la guerre, Franco, Mola et les autres généraux nationaux, dit-il, ne sont que des automates. Le vrai commandement vient de l'état-major italien.

Le palmarès de l'Ecole des Arts et Métiers

Une exposition

L'Ecole des Arts et Métiers, dirigée par M. Gabriel Rousseau, a terminé son année scolaire et inauguré, hier soir, au Monument National, son exposition annuelle, en présence de M. Rousseau et de MM. Charles Maillard, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble, et de plusieurs professeurs de l'Ecole. L'exposition durera environ huit jours.

Voici le palmarès de l'année: Dessin à main levée. Division "B". Cours moyen antique, femmes: 1er prix: Géraldine Stockard; mention honorable: Théodora Milon.

Cours moyen antique, hommes: 1er prix: William Kaspruk; mention honorable: Harry Darley, Edward Paul.

Dessin à main levée, professeur: Maurice Raymond. Division "A". Cours moyen élémentaire, hommes: 1er prix: Julien Hébert; 2e prix: Roland Blouin; mention honorable: Edward Paul, Joseph Varin.

Cours moyen élémentaire, femmes: 1er prix: Marguerite Robitaille; 2e prix: Audrey Hornsberger; 3e prix, ex-aequo: Claire Bumbay, Gladys Savage; mention honorable: Denise Danseur, Françoise Raymond, Géraldine Stockard, Arnelinde Léger.

Dessin à main levée, professeur: L. Dufresne. Cours moyen élémentaire. District nord: mention honorable: Françoise Roy, Lucille Paquette, Mireille Masse.

Cours élémentaire: mention honorable: Madeleine Brien, Yvette Landry.

Dessin à main levée, professeur: Armand Filion. District Est. Cours moyen élémentaire, hommes: mention honorable: Marcel Ouellette, Guy Côté, Jacques Grondine, Roger Pelletier, Marcel Gauvin.

Cours élémentaire, femmes: mention honorable: Thérèse Cousineau, Thérèse Gauthier, Sofia Hareitz, Olive Taylor.

Dessin à main levée, professeur: Armand Filion. District Est. Cours moyen élémentaire, hommes: mention honorable: Georges Croteau, J. Bourbonnière.

Cours moyen élémentaire, femmes: mention honorable: Marie-Reine Gervais, Léonie Gervais, Augustine Lamoureux.

Dessin à main levée, professeur: F. Constantineau. District Ouest. Cours élémentaire, hommes: mention honorable: Joffe Dion, T.-J. Walsh, Albert Michails.

Cours élémentaire, femmes: mention honorable: Gertrude Lefebvre, Jeanne Normand, Bertha Donald, Malcolm West.

Dessin à main levée, professeur: F. Constantineau. District ouest. Cours moyen élémentaire, hommes: mention honorable: Walter Hoskin. Cours moyen élémentaire, femmes: mention honorable: Marguerite Lauzon, Edith Firth, Marie-Anne Leclerc, Elsie Robinson.

Dessin à main levée, professeur: élémentaire, femmes: mention honorable: Raymond Leclair, Dorothee Vauthier.

Cours élémentaire, hommes: mention honorable: Alfred St-Germain, Marcel Duplessis, Arthur Bogue Armand Infante.

Dessin à main levée, professeur: L. Parent, division "C". Cours moyen élémentaire, femmes: mention honorable: Margaret Henson, Marie-Rose Bélanger, Claire Desmarais, Laurette Gauthier.

Cours moyen élémentaire, hommes: mention honorable: J.-M. L'Heureux, Solomon Joffe, Keith Hudson, Paul Gendron.

Dessin à main levée, professeur: R. Pellus, division "C". Cours élémentaire, hommes: mention honorable: Harry Schneider; Thomas Matthews, Edward Rowe, Maurice Vachon Paul Pepin, Harry Aiken.

Dessin à main levée, professeur: R. Pellus, division "D". Cours élémentaire, femmes: mention honorable: Germaine Renaud, Denise Archambault, Evelyn Bailey, Lucienne Boyer, Venus Naum, Nancy Campbell, Jeannine Trudel.

Dessin à main levée, prof. Frank Iancovici, district nord. Cours élémentaire, hommes: mention honorable: David Cameron, Georges Laurin, D. Lalande, J. Roy.

Cours moyen élémentaire, hommes: mention honorable: Lucien L'Ecuyer.

Cours moyen élémentaire, femmes: mention honorable: Georgette Bourassa; Cécile Charron; E. de la Chevrolière.

Modelage, prof. Elzéar Soucy. Cours moyen antique: 1er prix: Anna Lack; mention honorable: Ena Bosk.

Cours moyen: 1er prix: Pierre Desrosiers; 2e prix: Roméo Brasseur; mention honorable: Sam Truchon.

Cours élémentaire: mention honorable: David Sonin; Lawrence Hensley.

Modelage: prof. Mlle Alice Nollin. Cours élémentaire: 1ère division: mention honorable: Audrey Hornsberger; Noreen McGuire; Julien Hébert.

Cours élémentaire: 2e division: femmes: mention honorable: Germaine Renaud; Eva Marisseau.

Cours élémentaire, 2e division: hommes: mention honorable: Harry Schneider; Thomas Matthews; Edward Paul; Edward Sonne.

Architecture: prof. Eugène Larose.

1ère année: 1er prix: Armand Infante; 2e prix: Kure Brandt.

2e année: 1er prix: L. Crevier.

3e année: 1er prix: Fred M. Kirsch; 2e prix: J. A. Bélanger.

Le club Wolfe

Les membres du club sont allés dimanche dernier faire le parcours de Montréal à Sorel et retour en prévision de la course du 13 juin qui sera de Contrecoeur à Sorel et retour. Les membres sont priés de se mettre en communication avec le secrétaire du club pour plus amples renseignements. Toutes les personnes qui seraient intéressées aux cyclistes pourront avoir tous les renseignements voulus en s'adressant au club, 251, Troisième Avenue, Verdun.

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ
DUPUIS
MERCREDI JOURNÉE A UN DOLLAR

Chandails et chemises

populaire modèle "POLO"

1.00
CHACUN

Messieurs, vous ne reverrez pas meilleure occasion, d'ici vos vacances, pour acheter ces deux articles vraiment indispensables.

Commandez par téléphone: PLateau 5151 — local 202

Chandails de laine valant jusqu'à 1.95. Manches longues. Teintes unies, quelques-uns de teintes fantaisie, au collet et aux poignets. 34 à 44.

Chemises POLO en tricot de coton léger. Manches courtes. Encolure ronde ou avec lacet. Jaune, bleu, marron, blanc. 34 à 44.

Chaussettes d'été

3 paires pour **1.00**

Pointures: pour hommes et jeunes gens, 10 à 11 1/2. Tricot cachemire, soie et fil, coton et laine, etc. Divers dessins et nuances. Une valeur intéressante à ce prix!

DUPUIS — rue de